LA Feuille d'érable THE Maple Leaf

Juillet 2014, volume 17, numéro 7

Tenir l'Équipe de la Défense au courant

English on reverse

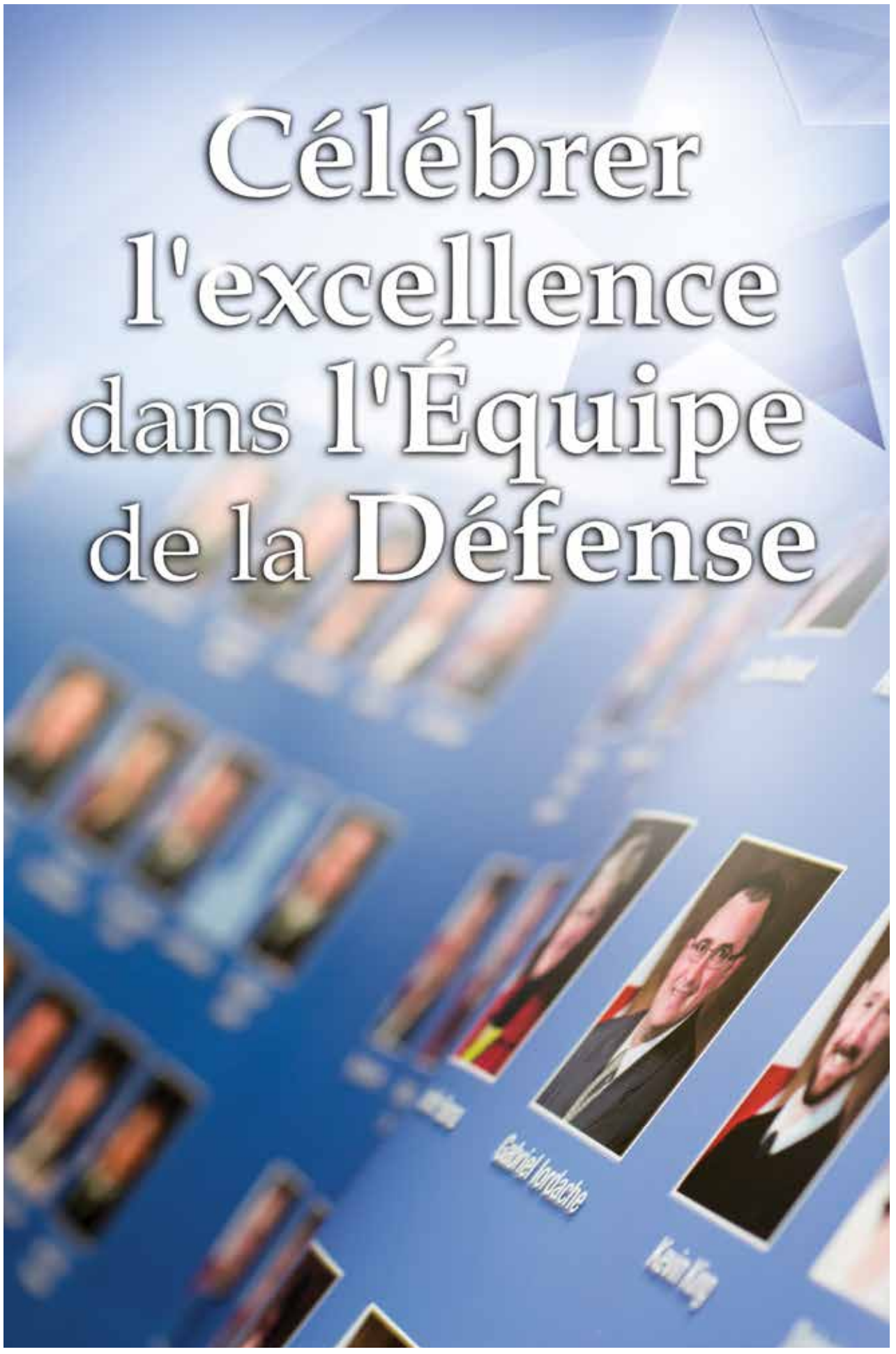

LES MESURES D'APAISEMENT DE L'OTAN

LA MARCHE INTERNATIONALE DE NIMÈGUE

L'ENTRAÎNEMENT ESTIVAL

Défense nationale National Defence

Canada

L'ÉQUIPE DE COMMANDEMENT VOUS RÉPOND

LE CEMD ET L'ADJUC DES FC

Si vous souhaitez poser une question ou formuler un commentaire au sujet de ce qui se passe dans les FAC, envoyez un courriel à **+AskTheCommandTeam-Equipedecommandementvousrepond@ADM(PA)@Ottawa-Hull.** On choisira certaines des questions reçues auxquelles le CEMD ou l'adjuc des FC répondront dans les prochains numéros de *La Feuille d'érable* et dans le site intranet de l'Équipe de la Défense.

Q

Monsieur,

J'ai lu récemment des articles concernant la situation à Cold Lake, et celle-ci semble liée à un problème plus grand. À l'heure actuelle, l'indemnité de vie chère (IVC) est gelée. Toutefois, les loyers augmentent et les militaires se retrouvent avec un avantage imposable. Dans votre réponse, vous avez indiqué que « le personnel du MDN fait tout ce qu'il peut dans les limites des politiques et des règlements » pour en atténuer les répercussions. Durant ma très brève carrière, j'ai été témoin de nombreux exemples où les autorités étaient plus pressées de prendre l'argent des militaires que de leur en donner. C'est un exemple des moments où « les gens de l'impôt » sont plus rapides que le DGRAS (Directeur général – Rémunération et avantages sociaux). Je suis certain qu'il y a des milliers d'exemples où les militaires ont perdu au change en raison d'erreurs administratives. Je doute fort que je sois le seul qui ait été victime d'une erreur administrative faisant en sorte qu'un paiement rétroactif de la solde ait été frappé d'un taux d'imposition supérieur à celui de l'année financière à laquelle j'aurais dû recevoir l'argent.

Sauf tout le respect que je vous dois, Monsieur, bien que je convienne que le personnel du MDN doit travailler en respectant certaines politiques et certains règlements, pouvez-vous me dire ce qu'on fait pour s'occuper des politiques et des règlements qui font souvent en sorte que les indemnités sont recouvrées plus rapidement qu'elles ne sont versées?

R

Tout d'abord, merci d'avoir soulevé ces préoccupations importantes. Votre question porte sur un certain nombre d'éléments, dont je traiterai un à la fois.

Les frais de location à Cold Lake, en Alberta

Ces dernières années, Cold Lake a connu une hausse des loyers plus forte que la moyenne en raison de l'économie locale florissante. Les taux des loyers du MDN doivent suivre ceux du marché local pour des logements semblables afin de garantir la parité pour les familles des FAC, qu'elles choisissent d'habiter dans le secteur privé ou dans un logement du MDN. Toutefois, lorsqu'il a tenu compte du climat économique particulier de Cold Lake, le MDN a pris la décision, en décembre 2012, de réduire les loyers des logements militaires de Cold Lake de l'ordre de dix pour cent et cette mesure est encore en vigueur aujourd'hui. Cette réduction fait en sorte que les loyers sont en deçà de la valeur du marché local. La différence entre les taux doit par conséquent être considérée comme un avantage imposable en vertu de la *Loi sur l'impôt sur le revenu*. Néanmoins, une fois les calculs faits, les militaires paient encore un loyer un peu moindre que ce qu'ils paieraient s'ils louaient un logement équivalent n'appartenant pas au MDN.

La situation relative au coût de la vie à Cold Lake est une question que la haute direction du MDN et des FAC continue de suivre de près pour garantir que le personnel soit bien traité.

Le gel de l'indemnité de vie chère

L'IVC vise à faire en sorte que les effets du coût de la vie des militaires des FAC et de leur famille soient gérés de façon juste et prévisible, peu importe l'endroit où ces derniers sont appelés à servir au Canada.

Comme vous l'indiquez dans votre question, les taux de l'IVC demeurent fixes depuis leur établissement en 2008.

Le MDN et les FAC procèdent à l'examen du cadre de l'IVC. Tout changement découlant de cet examen sera communiqué clairement et de façon approfondie aux militaires.

La solde rétroactive imposée à un taux supérieur à celui de l'année à laquelle l'argent aurait dû être versé

On compte relativement peu de cas où les militaires des FAC reçoivent des arrérages de solde imposés à un taux supérieur à celui de l'année à laquelle l'argent aurait dû être versé en premier lieu. Ces cas peuvent se produire lorsque des moins-payés se sont accumulés pendant de nombreuses années et qu'ils représentent une somme considérable. Comme la loi sur l'impôt exige que la somme totale du paiement soit imposée à la date à laquelle elle a été versée et non à la date à laquelle elle a été gagnée, pendant de nombreuses années, il se peut qu'au moins une partie de ce revenu supplémentaire se trouve à une tranche d'imposition plus élevée. Bien que de tels cas se produisent de temps à autre, les FAC ont pour mandat de les corriger et de payer en temps opportun les sommes aux militaires touchés et de respecter la loi canadienne sur l'impôt.

Les politiques qui font en sorte que les indemnités sont recouvrées plus rapidement qu'elles ne sont versées

Malheureusement, des erreurs administratives ou systémiques peuvent se produire dans l'administration de la solde et des avantages sociaux. Dans de tels cas, le MDN et les FAC doivent composer avec la difficulté de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion efficace des fonds publics, tout en satisfaisant à l'obligation de prendre soin de leur personnel.

À ce titre, lorsque des erreurs de paiement ont lieu et que nous devons recouvrer des fonds, nous disposons de politiques qui visent à en minimiser les répercussions financières sur les militaires. Par exemple, l'article 203.04 des ORFC stipule que si un militaire accepte une somme excédentaire, il doit rembourser le trop-payé en un seul versement ou au moyen de retenues mensuelles de son compte de solde, pourvu que ces mensualités ne soient pas inférieures au tarif mensuel auquel le paiement en trop a été effectué. Dans des circonstances exceptionnelles, le CEMD peut prolonger la période de recouvrement et autoriser un taux de remboursement encore moindre. En somme, selon la politique, on ne devrait jamais exiger d'un militaire qu'il rembourse une somme plus rapidement qu'elle ne lui a été versée incorrectement.

Le Gén Tom Lawson,
CEMD

SOULIGNER L'EXCELLENCE

DANS L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE

Un lauréat reçoit son prix ministériel du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense.

Au Musée canadien de la guerre, lors de la cérémonie annuelle de remise des prix ministériels, qui s'est tenue le 18 juin, on a souligné le travail acharné et le dévouement de 89 membres de l'Équipe de la Défense.

La cérémonie annuelle a permis aux lauréats, ainsi qu'aux personnes qui ont présenté leur candidature, de célébrer et de souligner les réalisations de la dernière année. Par ailleurs, elle a donné l'occasion aux récipiendaires de prendre du recul et de constater leurs réalisations et leur importance pour l'organisme.

« C'est un immense honneur de recevoir une telle reconnaissance », affirme Tim Baker, récipiendaire de la Mention élogieuse du sous-ministre. « J'étais tout à fait surpris, mais c'est une grande marque de gratitude que d'être ainsi récompensé, et c'est merveilleux de rencontrer les autres lauréats qui incarnent les meilleures qualités de l'Équipe de la Défense. »

M. Baker, du quartier général du Commandement des opérations interarmées du Canada, a reçu une mention élogieuse en raison de son rôle dans la préparation en vue de missions de niveau opérationnel des FAC et la mise en œuvre de l'exercice DETERMINED DRAGON 13.

Les prix ministériels constituent des prix de reconnaissance officiels décernés tous les ans par le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense pour récompenser le travail de militaires et de civils qui collaborent à l'atteinte des objectifs de défense à titre de membres d'une Équipe de la Défense unie.

« C'est un véritable plaisir pour moi de vous remercier de tout ce que vous avez fait pour le gouvernement du Canada, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes », affirme le sous-ministre Richard B. Fadden. « Soyez fiers de vous, comme l'est d'ailleurs toute l'Équipe de la Défense. »

Les prix ministériels se divisent en quatre catégories de prix individuels et de groupe, dont la Mention élogieuse du sous-ministre, le Prix d'excellence en gestion des ressources humaines et les prix d'innovation du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense. De plus, on a remis le Prix du CEMD pour réalisations insignes à deux membres du personnel des fonds non publics.

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE ET OFFICIEUSE

La reconnaissance du mérite, qu'elle se fasse officiellement par la mise en candidature d'un collègue en vue de l'obtention d'un prix ministériel ou d'une prime instantanée, ou officieusement, en disant simplement merci à nos collègues, peut avoir une incidence favorable sur l'organisation dans son ensemble. Les employés sont sensibles aux expressions de reconnaissance, parce qu'elles confirment la valeur de leur travail. Lorsqu'ils sentent qu'on accorde de l'importance à eux et à leur travail, leur satisfaction et leur engagement augmentent et ils sont motivés à poursuivre ou à améliorer davantage leur bon travail. Le Programme de prix et de reconnaissance est une excellente occasion de nous rappeler l'importance de la reconnaissance du mérite.

Les organismes qui intègrent la reconnaissance à leurs activités quotidiennes sont ceux qui profiteront d'un personnel dévoué et heureux qui ne souhaite pas changer d'employeur.

Pour en savoir plus sur les lauréats de cette année et sur leurs réalisations, consultez la page « Les prix et la reconnaissance » du site intranet de l'Équipe de la Défense, au **http://ed.mil.ca**.

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull
nternal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :

La cérémonie de remise des prix ministériels de 2014

PHOTO : Richard Guertin

UN AMIRAL CANADIEN joue un rôle de premier plan pendant le RIMPAC

Depuis près d'un an, chaque fois que le contre-amiral Gilles Couturier voyage, il ne part jamais sans mettre dans ses bagages un grand cartable consacré aux objectifs d'entraînement estivaux de 23 pays.

L'amiral canadien est commandant de l'élément maritime du commandement de la force multinationale de Rim of the Pacific (RIMPAC) 2014, le plus grand exercice maritime du monde. Le titulaire de ce poste au titre plutôt long doit faire en sorte que tous les participants à l'exercice acquièrent de nouvelles aptitudes et une grande expérience pratique.

Tout en continuant à s'acquitter de ses fonctions au QGDN depuis septembre, le Cam Couturier assiste à des réunions de planification du RIMPAC et examine des documents pour être sûr de comprendre les objectifs de chaque pays participant.

Pour le marin qui habite Ottawa depuis un an, c'est un emploi de rêve. « C'est le retour à la Marine, et pour un marin, c'est très bien. Le travail est de nature opérationnelle : il est question de navires et d'aéronefs en mer, et de marins. En fin de compte, ce qui importe, ce sont les personnes; il s'agit de veiller à ce que les marins s'améliorent et à ce que les équipages de navires soient en mesure de mener des opérations dans un contexte multinational. »

Un nouveau rôle pour le Canada

Non seulement le poste de commandant est important, il s'agit également de la première fois qu'un Canadien remplit ce rôle. Des États-Uniens ont occupé les principaux postes de direction du RIMPAC jusqu'en 2012, année où un Australien a agi à titre de commandant de l'élément maritime du commandement de la force multinationale et que des Canadiens, le Cam Ron Lloyd et le major-général Michael Hood, ont joué respectivement les rôles de commandant adjoint et de commandant de l'élément aérien de la force multinationale. Cette année, les planificateurs états-uniens, sous la direction du commandant états-unien de la troisième flotte, ont cédé le poste de commandant de l'élément maritime au Canada. La MRC y a donc affecté le Cam Couturier.

Fort d'une expérience de 31 ans dans la Marine, dont de nombreuses participations au RIMPAC dans divers postes, le Cam Couturier était certainement prêt à accepter le rôle de commandant. « J'ai vécu le RIMPAC en mer, le RIMPAC en tant que membre du personnel de l'état-major en mer et le RIMPAC à bord d'un porte-avions. Par ailleurs, pendant le RIMPAC 2010, j'étais directeur du Centre des opérations maritimes. J'ai donc l'impression que mon expérience s'est révélée déterminante pour la haute direction lorsque celle-ci a décidé de m'offrir la possibilité d'occuper le poste de commandant de l'élément maritime du RIMPAC 2014. »

Les responsabilités

Les navires qui relèvent du Cam Couturier comptent, entre autres, un porte-avions, des sous-marins et un navire amphibie, de même que des destroyers, des navires ravitailleurs et des frégates.

« Le nombre considérable de pays participants présente certaines difficultés, dont lorsqu'il s'agit d'effectuer des tâches de base comme assurer la communication entre les parties, mais aussi quand il faut mener un exercice et travailler ensemble dans une zone d'opérations. À titre de commandant, je dois établir une structure et diriger les navires. »

Évidemment, l'élément maritime du commandement de la force multinationale n'est pas le fruit du travail d'une seule personne. Elle compte un état-major de 250 officiers du monde entier qui se réunissent à des fins d'entraînement individuel, en plus de soutenir l'instruction du personnel en mer. La haute direction du RIMPAC 2014 a participé, en avril, à une conférence des commandants, à San Diego, pendant laquelle on a éprouvé des procédures de commandement et de contrôle. Toutefois, la grande partie de l'entraînement de l'état-major s'est déroulée à Hawaï, dix jours avant l'arrivée des navires en vue de leur participation au RIMPAC.

La communication avec les équipes de commandement

La communication et l'établissement de relations de travail étroites avec toutes les parties revêtent une grande importance pour le Cam Couturier. Pendant la phase à quai, le contre-amiral prévoit discuter avec les équipes de commandement des navires pour leur dire qu'il est toujours prêt à les accueillir.

Cette mesure est particulièrement importante pour la Chine et le Brunei, qui prennent part au RIMPAC pour la première fois. « La participation de ces deux pays au RIMPAC nous importe grandement, tout particulièrement en raison de la situation actuelle dans la mer de Chine. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que nous puissions tous travailler de concert et que leur participation à l'exercice soit couronnée de succès. »

Selon le Cam Couturier, l'emploi qu'il occupe ne constitue pas une tâche, mais plutôt une occasion.

« Il ne s'agit pas vraiment d'une tâche. Chaque fois que je dois rentrer au bureau pour examiner les choses à faire dans le cadre du RIMPAC, je le fais le sourire aux lèvres. Je suis très heureux de le faire et je suis honoré que la Marine royale canadienne et les Forces armées canadiennes m'aient donné cette occasion. »

Le RIMPAC a commencé le 26 juin et se poursuivra jusqu'au 1er août.

Le Cam Gilles Couturier

Le COIC à la tête du contingent canadien au RIMPAC

Un missile Harpoon décolle du NCSM *Regina* pendant un exercice de tir réel, en juillet 2008.

La planification et la préparation en vue du plus grand exercice maritime de l'année, RIMPAC 2014, ont incombées au Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC). Par le passé, la Marine royale du Canada (MRC) et les Forces maritimes du Pacifique assumaient cette responsabilité.

« On souhaitait donner au COIC la chance de mettre en pratique les capacités qu'il a acquises depuis sa mise sur pied officielle, en 2012. C'est là une des raisons pour lesquelles on lui a confié la direction de l'exercice », affirme le major Francis Roy, officier du COIC responsable de l'ex RIMPAC. « Nous nous sommes consacrés au rôle de commandement interarmées, et celui-ci s'ajoute à toute autre activité que nous menons ici, au COIC. »

Gérer la participation du Canada au plus grand exercice maritime du monde est un énorme pas en avant pour ce qui est du rôle du COIC dans les opérations militaires, étant donné la mise sur pied relativement récente de l'organisation. « Nous avons tout planifié, de A à Z, qu'il s'agisse de la logistique relativement aux navires et aux biens utilisés, de la répartition du personnel, militaires et civils, ou de la liaison avec nos homologues militaires de pays alliés afin de définir les objectifs d'entraînement, explique le Maj Roy. Le processus a été long – il s'est étalé sur plus d'un an et demi –, mais on a pensé à toute éventualité. Nous avons travaillé étroitement avec nos alliés, tout particulièrement les États-Unis, pour veiller à ce que RIMPAC 2014 se déroule bien et aussi efficacement que possible. »

Auparavant, la planification du RIMPAC incombait au commandement d'armée principal, soit la MRC, aidé de l'Aviation royale canadienne et de l'Armée canadienne. Cette année, on souligne la création du groupe de planification fédéré, dont les membres représentent chacun des éléments des FAC, à savoir la MRC, l'AC et l'ARC, ainsi que des groupes comme les Services de santé des Forces canadiennes.

« Étant donné que les divers groupes et éléments sont éparpillés au pays, nous n'avons pas pu nous rencontrer en personne aussi souvent que nous l'aurions aimé, mais les téléconférences nous ont tout de même permis de combler les écarts, le cas échéant, ajoute le Maj Roy. Il était important pour nous de représenter tous les organismes, puisqu'il s'agit d'une précieuse occasion d'entraînement pour tous les participants. »

Puisqu'il s'agit de la première participation du COIC au RIMPAC, le Maj Roy affirme que l'expérience de l'organisation a été révélatrice. « Bien entendu, l'apprentissage a été ardu, et ce serait un mensonge de dire qu'il n'y a eu aucun moment de frustration, avoue l'officier. Heureusement, nous avons pu compter sur les militaires de la MRC en tout temps, ces derniers ayant planifié des exercices RIMPAC antérieurs et y ayant déjà participé. C'était une expérience merveilleuse, et je pense que le COIC en est sorti plus fort. »

LA GESTION DES STOCKS : essentielle au soutien opérationnel

La gestion des stocks n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Rappelez-vous la dernière fois que vous avez remplacé les piles de votre télécommande. Il est fort probable que, après avoir acheté de nouvelles piles, vous avez trouvé deux paquets de piles à moitié pleins, enfouis dans un tiroir à la maison. Il peut être difficile de tenir un registre des choses que nous possédons à la maison afin d'éviter d'acheter des objets dont nous n'avons pas besoin. Maintenant, essayez d'imaginer réaliser cette tâche à grande échelle. La Défense compte environ 2 200 points de service, notamment des entrepôts, des dépôts et des centres de distribution. Les stocks du MDN, formés d'objets grandement variés entreposés au Canada et à l'étranger, contiennent de tout, qu'il s'agisse de chars d'assaut, de munitions, de tentes ou de classeurs, et représentent quelque 6,5 milliards de dollars de l'ensemble des stocks du gouvernement fédéral, évalués, eux, à 7,5 milliards de dollars. Par ailleurs, les éléments d'actif groupés, qui font partie des stocks et qui sont comptabilisés comme des immobilisations corporelles, ont une valeur comptable nette de près de 3,1 milliards de dollars.

Trouver des économies

Au cours des prochains mois, le personnel du SMA(Mat) a pour objectif de réinvestir de 87 à 162 millions de dollars en trouvant des économies dans le système de gestion des stocks de la Défense nationale.

Ce programme innovant, qui permet d'examiner la façon dont la Défense garde et gère le nécessaire dont elle a besoin pour mener ses activités, constitue l'une des trois mesures du renouvellement de la Défense qui relèvent du SMA(Mat). Le programme de gestion des stocks permettra de faire en sorte qu'on achète le matériel nécessaire en quantité voulue et au bon moment, de façon à soutenir les opérations des FAC. Si l'achat, l'entreposage et le suivi des stocks s'harmonisent avec ces objectifs, les membres de notre personnel auront les produits nécessaires pour accomplir leur travail.

Les technologies d'identification automatique

On ne peut pas moderniser entièrement le système de gestion des stocks sans examiner la façon dont la Défense entrepose et catalogue ses stocks. Voilà justement l'objectif du projet des technologies d'identification automatique. Le recours à des technologies comme le codage par code à barres, les étiquettes d'identification par radiofréquence, les dispositifs portatifs d'utilisateurs et les logiciels permettra d'améliorer le soutien opérationnel et d'accroître la responsabilité financière, de même que la fiabilité des données des catalogues de stocks.

Les renseignements opportuns et précis quant à la nature, à la quantité, à l'emplacement et à l'état de nos biens permettront de réduire le temps et les fonds nécessaires à l'acheminement de ces biens là où l'on en a besoin.

Participez à la transformation. Faites parvenir vos commentaires et vos suggestions par courriel à l'Équipe de renouvellement de la Défense, à +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull. N'oubliez pas d'inscrire « Programme de gestion des stocks » dans le champ objet du message. Vous pouvez également nous transmettre vos idées en vous servant de Connex Défense, nouveau site d'échange de connaissances. Pour en savoir plus, rendez-vous au **http://dt-ed.mil.ca/change-changement/defence-connex-fra.asp**.

LE VISAGE DES OPÉRATIONS

Le travail des FAC À HAÏTI

Le Capt Dorlenes, le Col David, Joel Casséus, chef de police, et le Maj Éric Beauchamp se trouvent à un commissariat de Cité-Soleil, à Haïti, pendant une opération de sécurité avec la Police nationale de Haïti.

Il est sensé de collaborer avec des puissances régionales lorsque notre but consiste à assurer la paix et la stabilité au-delà de nos propres frontières. Les FAC utilisent cette stratégie par l'entremise de partenariats et d'exercices avec le Brésil dans le cadre de l'opération HAMLET, la participation des FAC à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Le Canada participe activement aux opérations de maintien de la paix, de stabilisation et d'aide humanitaire à Haïti depuis 1988. Quant à lui, le Brésil, principal contributeur militaire à la MINUSTAH à l'heure actuelle, travaille dans ce pays depuis une décennie.

L'ARRIVÉE DES SOLDATS DE VALCARTIER

De juin à novembre 2013, un peloton de 34 soldats du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, de Valcartier, s'est joint au 18e contingent de l'Armée brésilienne à l'appui de la MINUSTAH. Ensemble, les Canadiens et les Brésiliens ont effectué des patrouilles afin d'accroître la sécurité dans la région et ont participé à des projets humanitaires comme la distribution d'eau potable dans des quartiers vulnérables au choléra.

Après la fin de la rotation, deux officiers d'état-major des FAC, le capitaine Benoit Léveillé et le major Éric Beauchamp, des 1er et 2e bataillons du Royal 22e Régiment respectivement, ont été affectés à l'op HAMLET en vue de leur intégration au bataillon brésilien (BRABAT).

LE RÔLE DU BRÉSIL

La situation du Brésil à titre de grande puissance régionale (le pays possède les plus grandes forces armées en Amérique du Sud) ouvre des possibilités en matière de perfectionnement des FAC. « Ils [les Brésiliens] connaissent très bien la région et ses habitants, et ils disposent de beaucoup de matériel, de ressources et d'installations. Voilà qui nous permet d'accomplir notre travail rapidement », explique le Maj Beauchamp.

Les deux officiers d'état-major canadiens sont arrivés à Rio de Janeiro en août 2013 pour y suivre une formation linguistique d'un mois. Bien qu'ils parlent couramment le français et l'anglais, les soldats du BRABAT communiquent généralement en portugais.

Cette différence linguistique constitue l'un des principaux obstacles observés par le Maj Beauchamp et le Capt Léveillé, mais ces derniers ont pu perfectionner leurs compétences en communication au cours de leur formation et de leurs échanges avec le BRABAT. Des interprètes haïtiens qui parlaient le portugais et le français ont également aidé les deux Canadiens à bien communiquer.

Le Maj Beauchamp et le Capt Léveillé sont arrivés à Haïti à la fin de novembre à titre de renforts du BRABAT, prêts à remplir une vaste gamme de tâches.

« Notre présence était importante pour les relations que nous entretenions avec le QG d'organismes comme la Police des Nations Unies [PNU], la Police nationale de Haïti [PNH] et l'Organisation internationale pour les migrations [OIM], ainsi qu'avec les civils [l'ONU et les organisations non gouvernementales]. Le Canada jouit d'une excellente réputation auprès de la population haïtienne et de la communauté internationale », affirme le Maj Beauchamp.

LUTTER CONTRE LES ACTIVITÉS CRIMINELLES

Aux côtés de la PNU et de la PNH, le Maj Beauchamp et le Capt Léveillé ont travaillé à réduire les activités criminelles à Cité-Soleil et ont contribué à l'établissement d'un milieu plus sûr. Ils ont également fait office d'agents de liaison, ont maintenu des liens étroits avec l'armée brésilienne et ont participé à des opérations avec la PNU et l'OIM afin d'enregistrer des réfugiés à des endroits donnés.

Les officiers ont participé à des activités canadiennes de coopération civilo-militaire (COCIM) qui consistaient à assurer la sécurité et à apporter de l'aide humanitaire, en plus de travailler à des projets visant à distribuer des filtres à eau et à installer des lampes solaires à Port-au-Prince, ce qui a permis d'accroître la présence canadienne à Haïti.

« Le Canada et le Brésil entretiennent une excellente relation sur le plan militaire, dit le Maj Beauchamp. À titre de Canadiens, nous avons permis au BRABAT d'établir un réseau efficace avec les organisations civiles pour faciliter la mise en œuvre de nombreux projets. Les Brésiliens tenaient en haute estime notre expérience en COCIM. »

Les deux officiers canadiens ont également pris part à des activités culturelles et ont tissé des liens d'amitié avec des soldats du BRABAT. Ils ont dû apprendre les pratiques brésiliennes relatives aux activités officielles et aux traditions, en plus de s'adapter aux différences structurelles et procédurales en matière de planification et de prise de décisions. Comme ils étaient les deux seuls Canadiens dans le bataillon, ils ont rapidement appris comment combler des lacunes, comment favoriser la compréhension et comment communiquer les pratiques exemplaires.

L'ampleur du rôle des deux Canadiens et leur intégration au BRABAT témoignent de la souplesse et du professionnalisme des FAC, qui soutiennent l'atteinte de l'objectif que s'est fixé le Canada à Haïti, soit prêter main-forte au pays et contribuer à la stabilité dans la région. ♣

LA CHASSE AUX FILETS DESTRUCTEURS

Tout commence par un filet, plus précisément, un filet dérivant, qui peut atteindre 25 kilomètres de longueur et quinze mètres de profondeur. Celui-ci comprend des flotteurs et des poids pour attraper de grands bancs de poissons, dont le saumon, mais qui emprisonne, sans discrimination, tout sur son passage. Quand on remonte le filet, de grandes quantités de prises accessoires, c'est-à-dire des poissons non désirables, des oiseaux, des mammifères et des tortues, meurent souvent ou sont soit conservées aux fins de vente, soit rejetées dans l'océan.

En plus d'être illégale, la pêche aux filets dérivants en haute mer dans le nord de l'océan Pacifique se révèle destructrice sur le plan environnemental et fait l'objet d'un moratoire de l'ONU depuis 1993.

C'est une activité aussi fort lucrative, du moins, jusqu'à ce qu'on se fasse prendre.

Tous les ans, pendant l'opération DRIFTNET, l'Aviation royale canadienne (ARC) mène des patrouilles de surveillance dans un secteur du Pacifique Nord de quatre millions de kilomètres carrés pour trouver les pêcheurs aux filets dérivants et soutenir leur appréhension. Ces patrouilles se font dans le cadre d'un protocole d'entente conclu avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et sont coordonnées étroitement avec le district 17 de la United States Coast Guard (USCG), à Juneau, en Alaska.

Cette année, pendant les deux dernières semaines de mai, l'ARC a mené onze patrouilles de Hakodate, au Japon. Celles-ci ont entraîné la saisie d'un navire illégal immatriculé en Chine contenant de 408 à 544 kilogrammes de saumon et soupçonné de nombreux manquements aux lois nationales et internationales en matière de pêche.

On recourt à des avions de patrouille et de surveillance à long rayon d'action CP-140 Aurora pour effectuer les patrouilles. Ces aéronefs dotés de la technologie RADARSAT-2 sont munis d'équipement de surveillance à la fine pointe, notamment de systèmes d'identification automatique (SIA).

Une patrouille ordinaire commence tôt le matin par l'obtention des ordres de mission d'un agent de liaison de l'ARC travaillant avec la USCG et un responsable de la logistique du MPO qui analyse l'information reçue et détermine le type de mission du CP-140.

« Nous observons la température à la surface de la mer, la migration des espèces, le déplacement des navires et les tendances afférentes et les endroits où la pêche aux filets dérivants s'est déroulée par le passé. Nous supposons que ceux qui commettent ce crime font les mêmes observations que nous, alors si nous pouvons déterminer où les poissons se trouvent, nous pouvons généralement déterminer où les navires illégaux se rendront », explique Blair Thexton, superviseur du renseignement au MPO.

La patrouille, qui dure neuf heures, commence aux environs de 9 h 30 et ses participants voyagent de deux à quatre heures à haute altitude pour atteindre leur destination.

Quand les aéronefs atteignent leur zone de patrouille, ils allument leurs détecteurs, diminuent leur altitude et commencent les recherches.

Le système de radar permet à la patrouille d'identifier les navires à proximité. La majorité des bateaux de pêche légitimes disposent de balises de circulation similaires à celles des avions de ligne. Ces dispositifs transmettent des données comme le nom, la taille et le port d'immatriculation du bateau. Cette information est transmise par le SIA à un ordinateur portable à bord du CP-140. Des analystes à bord effectuent des recoupements pour trouver les navires qui figurent sur le radar, mais qui ne transmettent pas de signal décodé par le SIA.

Une fois un navire suspect repéré, l'aéronef se rapproche pour faire enquête. L'opérateur de la caméra se concentre sur le navire pour en obtenir des images. L'équipage de l'avion compte aussi un agent des pêches du MPO bien formé en matière d'identification des espèces, de conduite de patrouilles, de communication, de négociation, de méthodes d'application de la loi, de collecte de preuves et de prise de notes.

« Quand vous recueillez des preuves, vous voulez en avoir assez pour définir tous les éléments du crime. Il y a des appareils-photo et des caméras à bord, alors vous prenez des photos du navire et des activités, vous enregistrez les numéros et les caractéristiques du navire, vous prenez des photos du filet et de l'équipement connexe et vous filmez ce qui se déroule à bord », explique M. Thexton.

Dans le cas du navire chinois trouvé par la patrouille de l'ARC le 22 mai, le garde-côte *Morgenthau* de la USCG et des membres du personnel du commandement chinois d'application des lois en matière de pêches ont arraisonné le navire suspect le 27 mai et l'ont confié à la garde côtière chinoise. Les membres d'équipage des navires de pêche appréhendés devront payer de très grosses amendes, en plus de perdre leur bateau et leur permis de pêche de façon temporaire ou permanente. Ils pourraient même être condamnés à la prison.

L'opération DRIFTNET montre la véritable force de la collaboration internationale. Des militaires de l'ARC et du personnel du MPO ont travaillé aux côtés de deux agents des pêches japonais pendant la patrouille du CP-140, et le garde-côte états-unien *Morgenthau* transportait deux représentants chinois. En travaillant en équipe, les quatre pays ont mis fin aux activités illégales du navire et ont fait preuve d'un dévouement continu à la protection des ressources du Pacifique Nord.

Voici un navire de pêche dans le nord de l'océan Pacifique dont on soupçonne l'équipage de manquements graves aux lois sur les pêches.

UNE AUTEURE S'EMPLOIE À FAIRE CONNAÎTRE LES FAC

Une illustration de Doug Shaw qu'on peut voir dans le livre *Their Duty, Our Pride*.

Jean Miso a écrit deux livres, chacun accompagné d'une chanson, qui illustrent les réalisations historiques de l'Armée canadienne et décrivent des professions militaires.

Son premier livre, *We'll Never Forget*, a pour thème le jour du Souvenir. Plus d'actualité, le second livre, *Their Duty, Our Pride*, donne la parole à des soldats et à d'autres militaires des FAC, qui expliquent leur profession en profondeur.

Enseignante elle-même, Mme Miso sait que les enseignants ont besoin de ressources. Elle voulait donc que ses livres puissent servir à l'occasion des célébrations du jour du Souvenir dans les écoles, dont elle a fait son public cible. Toutefois, jamais n'avait-elle pensé que ses livres seraient aussi bien reçus.

« Ce que j'ai constaté, c'est que ces livres sont devenus populaires tant chez les jeunes que chez les moins jeunes. Il y a d'anciens combattants qui en achètent pour d'autres anciens combattants. J'ai vu des parents en acheter pour leurs enfants. D'autres s'intéressent tout simplement au sujet et veulent se renseigner sur nos militaires », affirme Mme Miso.

Même si elle ne s'attendait pas à ce que la popularité des livres déborde son public cible initial, elle a toujours su qu'elle voulait, grâce à eux, communiquer un message qui soit bon. Dans *Their Duty, Our Pride*, chaque soldat transmet un message enrichissant. Pour l'auteure, c'est là le cœur du livre.

« Je voulais instruire les Canadiens en leur montrant ce que les forces armées font pour eux. N'ayant pas grandi dans un milieu militaire, j'ignorais en grande partie, comme la majorité des Canadiens, le travail des militaires. Toutefois, lorsqu'on entre dans les détails, on comprend mieux. C'est un apprentissage », déclare Mme Miso.

Même après avoir édité elle-même deux livres, Mme Miso se considère davantage comme une compositrice qu'une écrivaine. Chacun des livres s'accompagne d'une chanson dont elle a composé les paroles et la musique. Après tout, Mme Miso détient un baccalauréat en composition musicale. Elle enseigne d'ailleurs la musique à des enfants handicapés à Toronto.

Mme Miso a d'abord eu l'inspiration d'écrire lorsqu'elle a composé la chanson *We'll Never Forget* pour ses élèves.

« J'enseigne la musique au moyen du langage gestuel. Je sais que mes élèves ne comprennent pas vraiment ce que signifie le jour du Souvenir, mais je voulais qu'ils vivent une expérience typique. Les gens me répétaient que je devais en faire plus avec cette chanson et c'est comme ça que j'ai eu l'idée d'écrire les livres. »

Mme Miso a décidé d'éditer elle-même son premier livre, puisque faire appel à une maison d'édition traditionnelle allait à l'encontre de son objectif. Puisqu'elle a publié son livre à compte d'auteur, elle a pu offrir les recettes des ventes au Fonds du Coquelicot de la Légion canadienne afin de payer le monument aux soldats canadiens de la Première Guerre mondiale, érigé sur la Colline 70, en France, en 2012. Les recettes du second livre ont été versées aux Centres de ressources pour les familles des militaires et au Centre Juno Beach.

On peut se procurer *We'll Never Forget* et *Their Duty, Our Pride* aux magasins CANEX de Petawawa, de Shilo, de Borden et de Gagetown. ♣

Une illustration de Doug Shaw qu'on peut voir dans le livre *Their Duty, Our Pride*.

DES CADETS DE L'ARMÉE REÇOIVENT l'étoile nationale d'excellence

Des 2 000 cadets de l'Armée qui composent les 51 Corps de cadets en Colombie-Britannique, trois cadets méritants du Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne 2483 du Princess Patricia's Canadian Light Infantry ont reçu la plus haute distinction du Programme des cadets de l'Armée.

C'est à l'occasion du récent défilé du commandant que trois cadets maîtres, soit l'adjudant-chef Curtis Whittla (sergent-major de régiment du Corps), l'adjudant-maître Jayden Worth et l'Adjum Tyler Cardinal ont reçu l'étoile nationale d'excellence de niveau 4.

Ces cadets ont fait preuve d'un grand dévouement à titre de participants du Programme des cadets de l'Armée, à l'échelle du corps, ainsi qu'aux niveaux régional, national et même mondial. L'Adjuc Whittla figure parmi les 18 cadets de l'Armée canadienne qui ont participé au programme d'échange international Feuille d'érable, en Angleterre, à l'été 2013, où il s'est entraîné avec le corps de cadets de l'armée britannique à divers endroits au pays. L'Adjum Worth compte parmi les 17 cadets de l'Armée canadienne qui ont participé à l'expédition internationale des cadets de l'Armée en Argentine, en janvier 2014, et l'Adjum Cardinal a fait partie de la Musique d'honneur de la région du Pacifique pendant deux années consécutives en plus d'être nommé, en 2013, meilleur musicien de fanfare des cadets de l'Armée (harmonie) au Canada.

L'Adjum Jayden Worth (à gauche), l'Adjuc Curtis Whittla (SMR du corps) et l'Adjum Tyler Cardinal montrent leur étoile nationale d'excellence de niveau quatre.

La remise de l'étoile nationale d'excellence se fait en fonction d'un système de réalisations fondé sur le mérite et sur le rendement, où la progression dans le programme est axée sur la capacité des cadets d'obtenir des points de mérite et de rendement dans divers champs d'évaluation pour atteindre les quatre niveaux distincts d'excellence. On accorde plus de points lorsque des niveaux élevés de réalisations sont atteints en ce qui concerne des entraînements précis ou des niveaux participation, que ce soit aux niveaux local, régional, national ou mondial. L'étoile nationale d'excellence, dont l'obtention constitue la plus grande épreuve des cadets de l'Armée, permet de saluer les cadets supérieurs dont la participation aux activités des cadets de l'Armée dépasse la moyenne.

Les domaines d'évaluation comptent une combinaison d'entraînements et d'activités obligatoires et complémentaires qui portent notamment sur le leadership, sur la citoyenneté, sur le conditionnement physique et sur le mode de vie, sur le service communautaire, sur les connaissances générales dans le domaine des cadets, sur la participation à l'entraînement obligatoire et avancé, sur les exercices militaires, sur la tenue, sur le comportement, sur la navigation, sur la survie en milieu sauvage, sur les techniques d'instruction, sur l'adresse au tir et sur la participation à des équipes d'instruction facultatives dans les domaines comme les premiers soins et les exercices militaires, entre autres. ♣

LA PARTICIPATION DES FAC aux mesures d'apaisement de l'OTAN

PHOTO : Cplc Patrick Blanchard

Six chasseurs CF-18 Hornet se trouvent sur la piste d'une base de la force aérienne roumaine pendant les mesures d'apaisement de l'OTAN.

En avril, quand l'OTAN a demandé à ses membres de déployer des ressources militaires pour montrer la solidarité de l'alliance quant à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le Canada figurait parmi les premiers à se porter volontaires.

« Nos militaires sont compétents, professionnels et bien entraînés, et ils peuvent répondre très rapidement aux besoins de l'OTAN », affirme le lieutenant-colonel Jason Stark, J3 Opérations du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).

Le soutien apporté à l'OTAN par les FAC constitue une mesure interarmées de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale canadienne. Afin d'affirmer la solidarité alliée, le Canada a affecté des officiers d'état-major des FAC en Belgique, une force opérationnelle aérienne en Roumanie, un navire dans la mer Méditerranée et une unité de la taille d'un peloton en Pologne.

LA PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

Les contributions des FAC permettent de soutenir différents aspects de l'alliance. Par exemple, la planification opérationnelle et le suivi des événements dans la région par l'OTAN se déroulent au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE), à Casteau, en Belgique. Vingt militaires canadiens s'y trouvent pour prêter main-forte au personnel de l'organisme.

« Le Canada a déployé des officiers d'état-major ayant des domaines d'expertise particuliers demandés par l'OTAN, notamment la planification avancée, le génie militaire et les affaires publiques militaires », explique le capitaine de frégate Andrew Hingston, responsable des opérations expéditionnaires de l'État-major interarmées stratégique. Cette affectation d'officiers d'état-major permet de faire en sorte que l'alliance respecte ses engagements en matière de défense collective. »

LA FORCE OPÉRATIONNELLE AÉRIENNE

Une force opérationnelle aérienne canadienne est établie à Câmpia Turzii, en Roumanie. Plus de 200 militaires canadiens des FAC en font partie, ainsi que six chasseurs CF-18 Hornet.

L'Escadre expéditionnaire de l'Aviation royale canadienne, de la 3e Escadre Bagotville, au Québec, soutient la base aérienne. Cette formation apporte le soutien nécessaire dans quatre aspects principaux, soit le soutien à la mission, le commandement et le contrôle, le soutien opérationnel et les déplacements aériens, pour assurer le bon fonctionnement de la base aérienne. Voilà qui permet aux militaires du détachement d'avions à réaction de se concentrer uniquement sur leurs opérations et sur leur instruction.

La première phase de l'instruction porte sur l'interopérabilité avec les Roumains. Ces derniers peuvent montrer à la FOA canadienne comment ils mènent des opérations dans la région, car les pilotes canadiens ne connaissent ni l'Europe de l'Est, ni les aéronefs utilisés par les Roumains.

« C'est là une excellente occasion pour nos pilotes de voir un différent type d'aéronef, bâti dans un pays différent. Il ne s'agit pas d'aéronefs états-uniens, avec lesquelles nous sommes très familiers en raison de notre entraînement », explique le Lcol Molstad. On se sert de chasseurs CF-18 Hornet dans le cadre de l'instruction aux côtés de MiG-21 LanceR, utilisés par la force aérienne roumaine.

Parmi les autres aéronefs de l'ARC, mentionnons le CC-177 Globemaster III, qui sert à transporter du matériel et du personnel, et le CC-150 Polaris, utilisé pour effectuer le ravitaillement stratégique des CF-18. Des aéronefs de transport CC-130 Hercules ont également servi au transport de divers membres du personnel en Europe de l'Est.

LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU *REGINA*

Le NCSM *Regina* a commencé à soutenir les mesures d'apaisement de l'OTAN le 30 avril. Il a quitté la mer d'Oman, où il participait à l'opération ARTEMIS depuis février, pour arriver dans la mer Méditerranée deux semaines plus tard.

« Le fait que le NCSM *Regina* puisse être retiré d'une mission et affecté à une autre aussi rapidement témoigne de la souplesse de la Marine royale canadienne et du Canada quand il s'agit de réagir à des crises dans n'importe quelle zone d'opérations », affirme le Capf Daniel Charlebois, commandant du NCSM *Regina*.

La présence du NCSM *Regina* dans les forces maritimes permanentes de l'OTAN donne à l'alliance la capacité de mener des opérations maritimes en tout temps dans la Méditerranée. Le NCSM *Regina* compte environ 250 membres d'équipage, y compris un détachement d'hélicoptère CH-124 Sea King et un détachement de véhicules aériens télécommandés.

LES EXERCICES DE L'ARMÉE

Des militaires canadiens ont également pris part à des exercices visant à améliorer l'interopérabilité des forces multinationales.

L'exercice ORZEL ALERT s'est déroulé du 5 au 9 mai, dans l'ouest de la Pologne. Les participants ont effectué des sauts tactiques en parachute pendant un exercice de tir réel. Environ 50 soldats de la 3e Division du Canada ont participé à cet exercice dirigé par les États-Unis qui a permis de renforcer les liens avec les alliés polonais et états-uniens.

« Nous avons montré notre capacité de nous déployer rapidement, de travailler efficacement dans un contexte trilatéral avec nos alliés de l'OTAN et d'être prêts à réagir à très court préavis », affirme le major James Thamer, commandant de la compagnie B du 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Pendant qu'ils se trouvent en Europe, les militaires prendront part à d'autres exercices portant sur les capacités aéroportées, comme les sauts en parachute et la capture de terrains d'aviation, ainsi que sur les aptitudes de combat, comme les patrouilles, le maniement d'armes et les manœuvres.

Qu'elles doivent le faire dans les airs, sur la terre ou sur la mer, les FAC sont toujours prêtes à soutenir l'OTAN et les missions internationales, et ce, depuis plus de 65 ans. Selon le Capf Hingston, la participation du Canada aux mesures actuelles en Europe centrale et de l'Est s'inscrit dans un message clair que lance l'OTAN : ses forces militaires sont prêtes à réagir et à faire échec à toute menace contre les populations et les territoires de l'Alliance.

« La tâche principale de l'OTAN consiste à défendre ses alliés, et c'est ce que nous faisons. »

PHOTO : Jacek Szymanski

Le Sdt polonais Michel Dajek (à droite), le Staff Sergeant états-unien Tyler Trappe, ainsi que le Sdt Mike Skinner et le Cpl Dalen Tanner, tous les deux Canadiens, discutent de pratiques exemplaires pendant l'ex ORZEL ALERT.

Un petit mot du commandant de la FOI NIMÈGUE de 2014

La participation des FAC à la Marche internationale de Nimègue remonte à 1952. Tous les ans, une délégation militaire canadienne fait la marche éreintante de quatre jours dans la campagne néerlandaise. L'objectif? Franchir 40 kilomètres par jour en transportant un sac à dos dont le contenu pèse dix kilogrammes. Les soldats du contingent traversent des régions des Pays-Bas où des Canadiens ont perdu la vie en se battant pour défendre notre liberté, nos valeurs et notre mode de vie.

Cette année, bien que l'épreuve reste la même, les militaires des FAC auront l'honneur de représenter le Canada lors de diverses cérémonies de commémoration. J'ai le privilège de commander le contingent des FAC, qui se mettra en route pour les Pays-Bas le 11 juillet. Avant de vous expliquer pourquoi la Marche de Nimègue est une merveilleuse occasion de perfectionnement pour les participants, permettez-moi de me présenter. En tant que commandant adjoint de la région continentale du NORAD, je travaille à la base aérienne états-unienne Tyndall, en Floride. Bien que le temps chaud ne soit généralement pas une raison de me plaindre, l'entraînement dans un endroit où la température et l'humidité peuvent facilement faire grimper le mercure à 35 °C en avril m'oblige à commencer mon entraînement plus tôt le matin, afin d'éviter les désagréments causés par la chaleur.

PHOTO : Cpl Anthony Laviolette

L'équipe de la 14e Escadre Greenwood traverse le village de Groesbeek lors de son parcours de 40 kilomètres pendant la 97e Marche de Nimègue, aux Pays-Bas, en juillet 2013.

LA SANTÉ ET LA CONDITION PHYSIQUE

À titre de parrain de la course des FAC, j'accorde une grande importance au maintien d'une bonne santé physique et mentale et d'une bonne condition physique. C'est le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense, qui m'a fait découvrir la course de fond, en 1995, à Cold Lake, et j'ai commencé à m'entraîner en vue de demi-marathons en 2002, pendant ma première affectation à Ottawa. Après avoir réussi une épreuve de cyclisme sur route en 2010, je me sentais prêt à entreprendre une nouvelle aventure, soit celle de Nimègue.

Bien qu'il s'agisse de ma première expérience de commandement de l'équipe, j'avais tenté auparavant de faire la randonnée en 2011, en tant que commandant de la 3e Escadre Bagotville. Malheureusement, j'ai plutôt été appelé à participer à l'op UNIFIED PROTECTOR de l'OTAN. Cette année, toutefois, je suis heureux d'avoir l'occasion de relever le défi de la grande marche.

C'est un honneur et un privilège pour moi de commander la force opérationnelle interarmées (FOI) Nimègue. J'ai la chance de compter sur l'appui d'une merveilleuse équipe de commandement et de planification dont les membres tirent profit de nombreuses années d'expérience. Par exemple, l'adjudant-chef Keith Jones, sergent-major régimentaire (SMR), entreprendra sa douzième marche cette année. L'an dernier aussi, il a agi à titre de SMR de la FOI. Par ailleurs, cette année, nous soulignons le 100e anniversaire de la fondation de nombreux régiments de l'Armée de terre qui enverront des équipes à Nimègue, notamment le Régiment de Hull, le Princess Patricia's Canadian Light Infantry, le Royal Montréal Regiment et le Royal 22e Régiment. Pendant le déploiement, le contingent de Nimègue saisira l'occasion de commémorer les sacrifices considérables de deux générations de Canadiens, soulignant le centenaire du début de la Première Guerre mondiale et le 75e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. Le contingent assistera à des cérémonies traditionnelles en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

Le trajet de la Marche de Nimègue

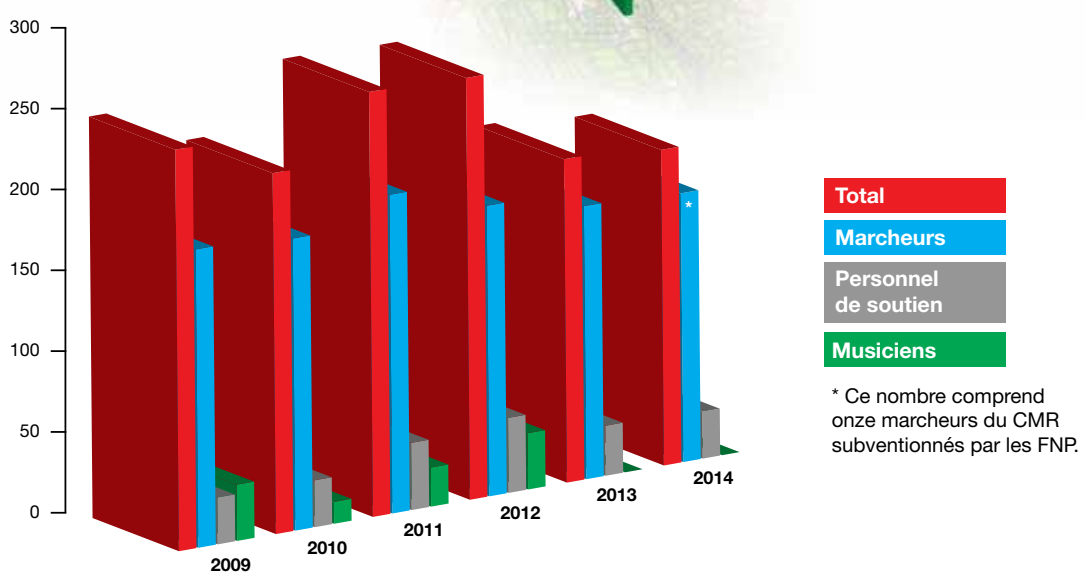

LA PARTICIPATION À LA MARCHE EN CHIFFRES

FORCE ET ENTRAÎNEMENT

N'ayant plus que quelques mois d'entraînement et ayant parcouru plus de 1 000 km dans le cadre de ma préparation, j'ai hâte de marcher aux côtés des membres de notre équipe à Nimègue et de partager notre passion pour la bonne condition physique et les défis, tout en contemplant le magnifique paysage des Pays-Bas et en étant témoin du chaleureux accueil de son peuple. Toutefois, j'avoue attendre impatiemment la dernière journée de la marche, lorsque la douleur physique fera place au sentiment de fierté que suscite l'achèvement de l'épreuve.

D'ici là, j'encourage mes coéquipiers à rester forts et à se concentrer sur leur entraînement. Quant à moi, je continuerai à m'entraîner aussi, même si les gens offrent de me conduire en auto chaque fois que je marche en uniforme à la base. À présent, j'ai reçu au moins 31 offres et tous les bons samaritains sont très surpris de m'entendre refuser : « Non, merci, je m'entraîne. »

Le Bgén Alain Pelletier, commandant de la FOI Nimègue de 2014

La chronique **« LES INNOVATEURS »** présente des membres de l'Équipe de la Défense qui ont fait preuve de grande innovation et ingéniosité dans leur milieu de travail. À l'aide de récits vécus, la chronique illustre les idées innovantes proposées, celles qu'on a mises en œuvre, de même que leur incidence éventuelle sur l'Équipe de la Défense.

« Toute idée a du bon et j'aime croire que, un jour, toutes nos idées et nos visions fusionneront pour améliorer les soins donnés aux militaires canadiens et à l'ensemble de l'Équipe de la Défense. »

— Le Lcol Jean-Pierre Picard

Qu'ont en commun le culturisme compétitif, la parodontologie et l'innovation? L'imposante présence du lieutenant-colonel Jean-Pierre Picard, du Corps dentaire royal canadien (CDRC).

Bâti comme un véhicule blindé de combat compact pleinement équipé, le commandant adjoint de la 1re Unité dentaire a récemment reçu un prix d'innovation du sous-ministre et du chef d'état-major de la Défense en raison de son approche visionnaire, qui lui a permis d'apporter des changements innovants et efficaces au système de soins dentaires des FAC. « C'est avec grande humilité et joie pour le Corps dentaire que j'accepte ce prix; j'étais complètement ébahi », affirme le Lcol Picard.

Le parodontiste de taille imposante, ancien culturiste champion de poids mi-lourd de l'est de l'Ontario, est fils d'un policier de la GRC. Bien qu'aucun de ses proches ne fasse partie du monde militaire, le Lcol Picard s'est enrôlé dans les FAC en tant que dentiste militaire subalterne au début des années 1990. Il a acquis la réputation d'être une personne qui fait preuve de grande créativité dans son travail, qualité qu'on n'associe pas toujours aux dentistes.

LE CANAL RADICULAIRE

Un souvenir intense aurait donné naissance à la vocation du Lcol Picard : à l'âge de treize ans, il a subi une intervention dentaire qui a mal tourné et a souffert de la douleur causée par un traitement de canal. Par conséquent, il n'a ménagé aucun effort pour surmonter ses doutes à l'égard de la dentisterie. « C'était une expérience douloureuse. Or, dès ce moment, je voulais devenir dentiste », dit le Lcol Picard.

Le Lcol Picard a honoré sa promesse. En tant que dentiste, il fait preuve d'un dévouement exceptionnel à la défense des soins de qualité pour les patients, et son prix d'innovation est le fruit de plus de 24 années consacrées à une pratique dentaire fondée sur son mantra personnel. Parmi ses autres réalisations figurent la création du programme national de soins parodontaux du CDRC, la direction de l'élaboration du programme d'assurance de la qualité et d'amélioration de la qualité à l'égard des soins dentaires dans les FAC, ainsi que la mise en œuvre du processus d'accréditation du système de prestation des soins de santé buccodentaire des FAC dans son ensemble.

UN OUTIL EFFICACE DE GESTION DES RH

Lorsque le Lcol Picard est arrivé au CDRC dans les années 1990, les exigences administratives pénibles liées au travail le décourageaient. « Les politiques dentaires et les lignes directrices en matière de traitements étaient rigoureuses; il était difficile de gérer les normes de soins et les éléments d'assurance de la qualité. Je souhaitais disposer d'outils qui pourraient simplifier la tâche de tous les professionnels en dentisterie et les commandants de détachement, tout en veillant au respect des normes et à la qualité des soins donnés aux soldats canadiens. »

C'est à ce moment que le désir du lcol Picard d'améliorer les choses s'est traduit par des innovations.

C'est à titre de dentiste militaire que le Lcol Picard a compris l'importance de défendre la qualité des soins, d'assurer la sécurité du patient et du personnel et d'améliorer les processus. En tant que commandant de détachement, il s'est employé à améliorer non seulement le milieu de travail de son personnel, mais aussi le régime de soins dentaires, ainsi que la façon dont étaient distribuées les ressources limitées aux patients. Le Lcol Picard a d'ailleurs continué à faire preuve de gestion innovatrice dans toutes ses affectations au Canada.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

De 2000 à 2003, le Lcol Picard a étudié la parodontologie à l'Université du Manitoba, où il s'est spécialisé en périodontie. « À titre de spécialiste, vous êtes l'ultime intervenant dans un genre de soin donné. La formation que j'ai suivie m'a permis de me rendre compte de la collectivité dentaire élargie et de la façon dont nous pouvons mettre en œuvre cette spécialité dans les FAC. Cette formation, de pair avec ma propre expérience clinique dentaire et de commandement, m'a donné les outils nécessaires pour trouver des moyens d'accroître l'efficacité. »

C'est grâce à ces expériences que le Lcol Picard a eu une vision de la profession de dentiste militaire : prendre des mesures qui permettraient de donner des soins dentaires de qualité inégalée à l'échelle du système de prestation des soins de santé buccodentaire des FAC.

Aujourd'hui, les innovations du Lcol Picard servent à l'Armée canadienne, à la Marine royale canadienne et à l'Aviation royale canadienne. « J'ai eu la chance d'avoir des directeurs et des commandants qui m'ont soutenu et qui m'ont permis de proposer des idées et de nouvelles approches, ainsi que des subordonnés qui ont cru en moi et qui ont travaillé à la réalisation de ma vision, tout particulièrement mon équipe à la Direction des services dentaires. Sans leur appui, nous n'aurions jamais pu produire de tels résultats. »

Paradoxalement, la charge administrative qui alourdissait trop son horaire, celle-là même qu'il tentait d'éliminer, a fini par occuper tout son temps à titre de commandant adjoint de la 1re Unité dentaire. « C'était inévitable. »

Toutefois, le dévouement du Lcol Picard à la profession n'a pas vacillé. Aujourd'hui, il agit à titre d'examinateur du Collège royal de chirurgiens dentistes du Canada, de secrétaire et de rédacteur de l'Académie canadienne de parodontologie, de membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des spécialités dentaires et de chef des services professionnels de parodontie du CDRC. Par ailleurs, le militaire réussit à trouver du temps pour prendre soin de patients. « Je suis à la clinique deux jours et demi par semaine; c'est ce qui me permet de continuer à penser aux aspects cliniques et à maintenir mes compétences. »

À titre de récipiendaire d'un prix d'innovation, le Lcol Picard ressent une grande satisfaction à l'égard de sa carrière, sachant que ses innovations ont permis d'améliorer les soins donnés aux patients des FAC.

« Vous savez, c'est extraordinaire. On a la possibilité d'apporter des changements très favorables et considérables pour les patients, ce qui n'est pas toujours le cas dans les cabinets privés. Toute idée a du bon et j'aime croire que, un jour, toutes nos idées et nos visions fusionneront pour améliorer les soins donnés aux militaires canadiens et à l'ensemble de l'Équipe de la Défense. » ♣

PHOTO : CAPT FRASER CLARK

Le Lcol Picard, en compagnie de la Sgt Jody Snow, s'occupe d'un patient au Centre de santé de l'USFC, à Ottawa.

L'ACCROISSEMENT des capacités du CC-177 contribue à l'op BOXTOP

Le franc succès de la récente opération BOXTOP découle de l'accroissement des capacités du CC-177 Globemaster III, qui a permis de réduire le nombre de vols nécessaires, ce qui s'est traduit par une diminution du nombre d'heures de vol et de la quantité de carburant utilisée.

De plus, l'élargissement de la portée de l'autorisation de navigabilité technique du CC-177 dans le cadre d'opérations sur pistes semi-aménagées ce printemps, de même que l'accroissement de la masse maximale de carburant à l'atterrissage à la SFC Alert dans des conditions humides, sèches ou sous le point de congélation, qui est passée de 64 à 74 tonnes métriques, ont permis à l'aéronef de transporter dix tonnes métriques de plus à chacune des missions à la SFC Alert.

En raison des résultats obtenus grâce à ces améliorations et de l'intérêt international, l'organisation chargée de la gestion des systèmes d'armes du CC-177 travaille de concert avec la force aérienne des États-Unis pour faire fond sur ces réussites afin d'élargir le domaine d'utilisation de l'aéronef CC-177 Globemaster III. Ces résultats se révéleront essentiels à l'avenir, puisque les FAC cherchent à accroître leur présence dans le Nord.

Deux fois par an, l'op BOXTOP permet de transporter des provisions et du matériel essentiels, notamment du carburant et des denrées sèches, à la SFC Alert, le lieu habité en permanence le plus au nord de la planète. Des aéronefs CC-130 Hercules et CC-177 Globemaster III participent à cette opération, effectuant des vols de la base aérienne de Thulé, au Groenland, pendant une période de deux semaines, au printemps et à l'automne.

Un CC-177 Globemaster III des FAC sur la piste de la SFC Alert

LA NOUVELLE BARRETTE EXPEDITION de la Médaille du service spécial

Le 26 mai, David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, a annoncé la création de la barrette EXPEDITION de la Médaille du service spécial. La nouvelle barrette servira à souligner officiellement la contribution précieuse des hommes et des femmes qui apportent un soutien vital durant les missions à l'étranger et qui contribuent au succès de diverses autres missions.

UNE QUESTION DE RECONNAISSANCE

Au cours de la dernière décennie, le cadre de reconnaissance du service à l'étranger des FAC a fait l'objet de transformations considérables. La création de nombreuses nouvelles médailles et la modification d'autres médailles ont permis de disposer d'un plus grand nombre de moyens de souligner un large éventail de périodes de service à l'étranger. Ces médailles servent à saluer soit le service effectué en présence d'un ennemi armé, comme l'Étoile de campagne générale, ou le service effectué dans une région présentant un certain niveau de risque, de danger, de difficulté ou d'intensité opérationnelle, comme la Médaille du service général et la Médaille du service opérationnel. Ces critères sont importants et justifiés; ils font en sorte que les nouvelles distinctions honorifiques gagnent en valeur et inspirent toujours le respect.

Toutefois, dans le contexte des opérations contemporaines des FAC, il y a de nombreux types de soutien opérationnel qui, même s'ils ne satisfont pas aux critères de risque, de danger, de difficulté et d'intensité opérationnelle, sont néanmoins cruciaux pour les opérations des FAC et le rôle global de ces dernières à l'étranger. On réclame d'ailleurs depuis longtemps la reconnaissance officielle de ces déploiements.

On a conçu la Médaille du service spécial précisément pour récompenser les militaires qui ont servi dans des circonstances exceptionnelles, pendant une période et dans un endroit donnés. Pour déterminer l'admissibilité d'une personne, on ne tient compte d'aucun critère particulier de risque ou de difficulté. La nouvelle barrette s'inscrit dans la logique des rubans EXPEDITION créés pour l'Étoile de campagne générale, la Médaille du service général et la Médaille du service opérationnel.

On décernera la barrette EXPEDITION aux militaires qui auront accumulé 180 jours de service honorable effectué à l'extérieur du Canada à compter du 1er juillet 2007 au cours d'affectations visant à participer à des opérations approuvées ou à y apporter un soutien opérationnel à temps plein, à condition que ce service n'ait pas servi à obtenir d'autres médailles de service canadiennes ou étrangères.

QUI EST ADMISSIBLE?

Pour tout savoir au sujet des critères d'admissibilité, lisez le CANFORGEN 086-14 et consultez le site Web de la Direction des distinctions honorifiques et de la reconnaissance, au **www.cmp-cpm.forces.gc.ca**.

La nouvelle barrette EXPEDITION

La lieutenante-gouverneure Vaughn Solomon Schofield, Denis Chishom, ancien combattant, le premier ministre Brad Wall et le général Tom Lawson, chef d'état-major de la Défense

L'ÉPINGLETTE DU SERVICE MILITAIRE de la Saskatchewan

Vaughn Solomon Schofield, lieutenante-gouverneure de la Saskatchewan, a créé une épinglette de service militaire pour saluer les résidants actuels ou passés de la Saskatchewan qui ont servi dans les FAC. Les policiers qui ont participé à des opérations militaires canadiennes y sont également admissibles, de même que les personnes qui n'ont habité en Saskatchewan que pour y suivre un entraînement militaire. Le bureau de la lieutenante-gouverneure a choisi d'élargir l'interprétation des critères pour que le plus grand nombre possible de Saskatchewanais, actuels et anciens, puissent recevoir l'épinglette.

« Tout au long de notre histoire, les Saskatchewanais, hommes et femmes, ont servi pendant des guerres, de dangereuses missions de maintien de la paix et des opérations essentielles ici même, au Canada. Ils ont fait des sacrifices de taille au nom de notre pays en tant que défenseurs de la paix, de la liberté et de la justice. »

« L'épinglette de service militaire de la lieutenante-gouverneure symbolise la reconnaissance que l'État et la population de la Saskatchewan témoignent à toutes les personnes qui ont servi avec honneur et bravoure. L'épinglette a été conçue pour être portée en tenue civile, de sorte que nous puissions reconnaître les militaires et les policiers lorsqu'ils ne sont pas en uniforme », affirme la lieutenante-gouverneure.

On a expédié des épinglettes aux unités et au domicile de récipiendaires. Les personnes qui présentent une demande en ligne peuvent indiquer l'adresse postale à laquelle faire parvenir l'épinglette. Pour en savoir plus et pour accéder au formulaire en ligne, visitez le **http://ltgov.sk.ca/news-and-events/military-service-pin** (en anglais seulement). La Saskatchewan serait la première province ou le premier territoire à mettre sur pied un tel programme de reconnaissance.

La Semaine de sensibilisation aux CULTURES AUTOCHTONES

PHOTO : Cpl Dolores Crampton

Des musiciens des Premières Nations, inuits et métis divertissent la foule pendant l'activité tenue à l'occasion de la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones, au QGDN, le 22 mai.

Le 22 mai, au moyen d'une activité nationale qui s'est déroulée au QGDN, le MDN et les FAC ont souligné la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones (du 20 au 23 mai), ainsi que leur mosaïque d'employés civils et de militaires autochtones.

Julie Kimmaliardjuk, de Chesterfield Inlet, au Nunavut, a donné le coup d'envoi de la cérémonie en récitant une prière traditionnelle. De plus, le lieutenant-général Marquis Hainse, commandant de l'Armée canadienne et champion de la cause des Autochtones de la Défense, a adressé la parole à la foule.

LE PATRIMOINE CULTUREL

« Le visage du Canada change de jour en jour, et il ressemble de plus en plus au visage du monde, affirme le Lgén Hainse. Des immigrants de chaque groupe ethnique et religieux provenant de tous les pays du monde – un très riche patrimoine diversifié et coloré – ont choisi de s'établir ici, dans notre pays. Bien que ce soit difficile à imaginer, il y a à peine 500 ans, les seules personnes qui habitaient le territoire faisaient partie des peuples autochtones du Canada. »

« Je crois sincèrement qu'il est très important pour nous de saluer et d'honorer les premiers peuples du territoire, à savoir les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Ce sont ces Canadiens que nous célébrons pendant la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones. J'encourage tous les civils et les militaires à saisir toute occasion, comme celle d'aujourd'hui, pour en apprendre plus sur le patrimoine culturel canadien et mieux le comprendre, de même que pour se rendre compte de la possibilité d'accroître notre force par la diversité. »

L'HISTOIRE MILITAIRE

Les peuples autochtones du Canada ont, eux aussi, une grande histoire militaire, qui remonte même à la guerre de 1812. Pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, au total, plus de 7 000 Autochtones se sont volontairement enrôlés dans les forces armées, et plus de 500 militaires indiens inscrits ont perdu la vie dans des champs de bataille étrangers.

« Il y a belle lurette que les soldats autochtones sont considérés comme des tireurs d'élite habiles et des éclaireurs chevronnés, braves et endurants aux capacités d'observation affinées », fait valoir le Lgén Hainse, qui a souligné les grandes contributions des Rangers canadiens et le franc succès des programmes des FAC à l'intention des jeunes Autochtones. « Leur histoire empreinte de fierté et leur volonté de défendre le Canada et de façonner l'avenir de notre pays se perpétuent. »

Pour en savoir plus sur les affaires autochtones, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada, au **www.pc.gc.ca**. ♣

UNE TRADITION AUTOCHTONE

Vêtu d'un costume traditionnel, Bernard Nelson, aîné autochtone, dirige une cérémonie de purification par la fumée lors de laquelle il a purifié, entre autres, l'élève-officier Brent Corrigal, participant au Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones (PILA). Les cérémonies de purification par la fumée font partie des nombreuses traditions autochtones qui visent à purifier le corps et l'âme.

Les participants au PILA ont pris part à la cérémonie de purification, le 9 juin, au Collège militaire royal du Canada. La cérémonie a eu lieu à la conclusion de la randonnée annuelle en canoë, qui représente la fin de l'année d'instruction et des études au collège. Pendant leur trajet en canoë, qui compte plus d'une centaine de kilomètres, les participants traversent les écluses historiques en direction de la péninsule de Point Frederick

PHOTO : Capt Yvette Grygonyev

UNE FAÇON COMMUNE D'OFFRIR DES SERVICES DE RH

L'objectif de la transformation des ressources humaines civiles (TRHC) vise à modifier les processus du bureau de la SMA(RH-Civ), ainsi que la gestion, les conseils et les services en matière de RH civiles, afin de favoriser l'obtention de meilleurs résultats pour l'Équipe de la Défense et la population canadienne. La TRHC permettra de soutenir, de gérer et de diriger les employés civils en vue d'optimiser leurs contributions à l'Équipe de la Défense et d'atteindre les meilleurs résultats militaires possible au meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens.

Le Processus opérationnel commun des ressources humaines (POCRH), qui vise à moderniser les activités de RH civiles, figure parmi les projets de TRHC.

Le POCRH a pour but d'améliorer l'efficacité de la prestation de services de RH dans l'ensemble du gouvernement. Il permet d'examiner rigoureusement l'ensemble des activités de RH du point de vue des gestionnaires. Le POCRH se veut une feuille de route portant sur la prestation de services de RH au gouvernement fédéral. Il définit un processus commun pour le travail de RH, réduit le fardeau que représente la production de rapports, uniformise les solutions technologiques et soutient le recours accru au libre-service pour augmenter la vitesse d'accès à l'information.

Au début de l'exercice 2012-2013, la SMA(RH-Civ) s'est engagée à changer la façon dont son organisation sert et soutient l'Équipe de la Défense dans la foulée de la transformation, de l'intégration et de la modernisation des RH.

Durant la même période, et dans le même ordre d'idées que nos propres mesures de transformation des RH civiles, les ministres membres du Conseil du Trésor ont approuvé le POCRH en tant que norme d'activités de RH ministérielles à l'échelle du gouvernement. Les ministres ont demandé à tous les ministères de mettre en œuvre le POCRH au plus tard à la fin du mois de mars 2014.

Tous profiteront de l'harmonisation des processus en matière de RH qu'engendrera le POCRH. Ce dernier permettra de faciliter la planification et la prise de décisions en matière de RH, il servira de passerelle pour une technologie libre-service et, au fil du temps, un portail des RH. Par ailleurs, il mènera à la réduction des coûts d'entretien des systèmes et favorisera l'échange de pratiques exemplaires.

La mise en œuvre du POCRH est un jalon important qui marque le début d'une nouvelle phase de travaux. Le personnel du bureau de la SMA(RH-Civ) mesurera et surveillera son travail visant à améliorer continuellement la prestation de services de RH, en plus de produire des rapports sur celui-ci. La participation continue de l'Équipe de la Défense à cette mesure ne passe pas inaperçue.

Pour en savoir plus, rendez-vous au **www.ochro-bdprh.tbs-sct.gc.ca/chrbp-pocrh**.

VEILLER AU MORAL ET AU BIEN-ÊTRE DE NOS MILITAIRES

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) soutiennent l'ensemble de la collectivité des FAC et comptent un effectif de quelque 6 000 personnes.

Le Cmdre Mark Watson

Le commodore Mark Watson a pris la barre des SBMFC il y a environ 18 mois. « Ma vision, c'est de faire des Services de bien-être et moral le meilleur organisme de bien-être et de maintien du moral en Occident », affirme le Cmdre Watson, directeur général des SBMFC, dont les études en affaires ont guidé la décision de mieux faire connaître l'organisme qu'il dirige.

UN CHANGEMENT DE NOM

C'est en avril 2013 que les Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes sont devenus les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes actuels. Dans le cadre du processus de changement de nom, on a déployé des efforts pour unifier l'image de marque sous le portefeuille des SBMFC. Les logos des éléments essentiels des SBMFC, notamment les Services de soutien du personnel, Les Économats des Forces canadiennes et les Services de bien-être et moral, présentent désormais tous des similitudes grâce auxquelles on peut les associer.

« Le nom est très évocateur; les gens comprennent ce que nous faisons et qui nous sommes, dit le Cmdre Watson. Nous affirmons que notre collectivité regroupe un million de personnes; toutefois, lorsqu'on additionne les réservistes, les réguliers, les personnes à charge et les anciens militaires, c'est plus de un million de gens que nous pouvons soutenir. Selon la situation qu'elles vivent, certaines personnes ont besoin de beaucoup de soutien, d'autres de moins. »

Malgré de récentes améliorations au chapitre de la sensibilisation, il n'en demeure pas moins qu'il est encore difficile pour les SBMFC de se faire connaître par une aussi grande clientèle dispersée sur un grand continent.

« Depuis mon arrivée à titre de directeur, je me suis employé à faire beaucoup de sensibilisation. Nous devons informer les membres du personnel de tous les services auxquels leurs enfants, leurs parents et eux ont accès. »

Le Cmdre Watson s'est rendu en personne dans de grandes villes où résident des réservistes, notamment à Montréal, à Toronto, à Vancouver et à Halifax, afin de faire connaître les SBMFC.

Pour en savoir plus sur les SBMFC, rendez-vous au **www.SBMFC.com/en/ourservices/pages/default.aspx**, où vous pouvez consulter les catégories de services suivantes :

- les soins aux blessés et aux malades;
- les services bancaires;
- le soutien aux déploiements;
- les services financiers;
- les assurances;
- les programmes de soutien du personnel;
- la vente au détail;
- les services aux familles des militaires;
- les services aux militaires.

Vous pouvez également y consulter la liste des services accessibles à votre groupe, p. ex., réservistes, anciens militaires, personnes à charge, conjoints, etc.

Les annonces faites en juin à la Défense

Le 28 mai

Les FAC effectuent des vols d'observation au-dessus de l'Ukraine

À bord d'un CC-130J *Hercules* de l'Aviation royale canadienne, 22 militaires des FAC ont effectué une sortie d'observation aérienne au-dessus du territoire ukrainien, dans le cadre du Traité « Ciel ouvert ».

L'équipe des FAC a effectué des vols d'observation avec les États-Unis; la France et l'Estonie y ont également participé. Des représentants ukrainiens du Traité « Ciel ouvert » ont voyagé à bord du CC-130J pendant toute la durée de la mission, à titre d'observateurs.

Le 30 mai

Les restes d'aviateurs de la Seconde Guerre mondiale retrouvés en Colombie-Britannique

Lors d'une opération menée en collaboration avec le bureau des coroners de la Colombie-Britannique, on a trouvé les restes de quatre aviateurs disparus dans l'écrasement d'un avion-école de la Seconde Guerre mondiale en Colombie-Britannique.

Le sergent William Baird et les sous-lieutenants d'aviation Charles George Fox et Anthony William Lawrence, tous les trois de l'Aviation royale canadienne, ainsi que le sergent Robert Ernest Luckock, de la Royal Air Force, effectuaient un exercice de navigation à bord de l'avion Avro Anson L7056 en octobre 1942. Or, ils ne sont jamais rentrés de cette mission.

Des militaires participent au Programme de reconnaissance des FAC

Douze militaires se sont rendus à Ottawa, du 30 mai au 2 juin, pour assister à la remise de prix dans le cadre du Programme de reconnaissance des FAC de 2014. Les militaires récompensés ont reçu la mention élogieuse du CEMD en reconnaissance d'un acte ou d'une activité allant au-delà de leur devoir normal.

Le 1er juin

Le CEMD assiste au Sommet annuel sur la sécurité en Asie

Le Gén Tom Lawson, CEMD, ainsi que Richard B. Fadden, sous-ministre de la Défense nationale, ont assisté au 13e Sommet annuel sur la sécurité en Asie de l'Institut international d'études stratégiques, qui s'est tenu du 30 mai au 1er juin 2014.

Le 2 juin

Le ministre Nicholson assiste à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN

Rob Nicholson, ministre de la Défense nationale, s'est rendu à Bruxelles, en Belgique, pour participer à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, qui avait lieu les 3 et 4 juin. La réunion des ministres de la Défense de l'OTAN représente une occasion importante pour le ministre Nicholson et ses homologues de discuter de la situation en Ukraine et de la participation du Canada aux mesures d'apaisement de l'OTAN.

Le 3 juin

Une rencontre ente le CEMD et des partenaires importants de la région de l'Asie-Pacifique

Le Gén Tom Lawson, CEMD, s'est rendu aux Philippines pour rencontrer le Lgén Emmanuel T. Bautista, chef d'état-major des Forces armées philippines, et Voltaire Gazmin, secrétaire d'État à la Défense nationale des Philippines. Le Gén Lawson a participé à la rencontre afin de discuter des relations de défense grandissantes entre le Canada et les Philippines, ainsi que de l'importance du travail qu'accomplit le Canada afin d'assurer la sécurité et la défense en Asie-Pacifique.

Le 6 juin

Le départ des soldats de l'Armée canadienne affectés aux mesures d'apaisement de l'OTAN

Environ 75 soldats du 3 PPCLI ont quitté le Canada pour participer à l'exercice SABER STRIKE 2014 en Europe de l'Est et en Europe centrale, où ils s'entraîneront en compagnie de militaires des États-Unis et de pays alliés de l'OTAN.

Le 16 juin

Le ministre de la Défense nationale annonce la publication du *Guide d'acquisition de la Défense*

Rob Nicholson, ministre de la Défense nationale, a publié aujourd'hui le premier *Guide d'acquisition de la Défense*, qui présente les besoins éventuels des FAC et les achats connexes prévus au cours des 20 prochaines années. Le document répond aux besoins des entreprises en leur donnant un aperçu des projets à venir.

L'Armée canadienne accroît ses compétences amphibies avec la Marine française

Environ 200 soldats de l'Armée canadienne issus du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, de Valcartier, au Québec, ont participé à l'exercice LION MISTRAL avec des militaires de la Marine française et de l'Aviation royale du Canada, du 16 au 23 juin 2014, à Gaspé, au Québec. Après avoir fait escale à Halifax, les 16 et 17 juin 2014, le *Mistral*, navire de guerre français, escorté de la frégate *La Fayette*, s'est rendu dans le golfe du Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent afin de participer à l'ex LION MISTRAL.

PHOTO : Cplc Patrick Blanchard

Des militaires du 1R22eR montent à bord du *Mistral*, navire de la Marine française, pendant l'ex LION MISTRAL.

LES DOSSIERS DE RÉMUNÉRATION DES CIVILS

On procède au transfert des dossiers de rémunération des employés civils au Centre de paie de TPSGC. Par conséquent, les employés civils ne peuvent plus joindre les conseillers en rémunération du MDN. Puisque les dossiers se trouveront à Miramichi, les conseillers en rémunération n'y ont plus accès et ne sont plus à même de donner des conseils au sujet de la rémunération.

Dès le 29 septembre, vous aurez accès à vos données par l'intermédiaire du Centre de paie à Miramichi. Ainsi, il est impératif que toute demande de congé soit inscrite et approuvée dans le système avant le transfert des dossiers. Tout le personnel civil DOIT assister à une séance d'information au sujet du transfert des dossiers.

Des séances d'information se tiendront à la mi-août et à la mi-septembre.

DES CONSEILS D'EXPERT : Qu'est ce qu'*AdventureSmart*?

Q : Comme ma femme et moi aimons le grand air, nous faisons beaucoup d'activités, notamment de la randonnée pédestre, du camping, du vélo de montagne et du kayak. Nous étions en train d'acheter de l'équipement en vue de notre prochaine aventure quand nous sommes tombés sur une publicité concernant un cours sur la randonnée en toute sécurité donné par *AdventureSmart*. Connaissez vous ce programme? À quoi sert-il?

Merci!
L'Adj Chance

R : Adjudant Chance,

C'est fantastique d'apprendre que vous et votre femme aimez vous amuser et vous garder en forme en plein air; c'est d'ailleurs quelque chose qu'on peut faire partout au Canada, un pays aux paysages vastes et variés. Malheureusement, tous les ans, nous entendons parler d'aventures qui tournent mal, de gens qui se perdent et qui, dans certains cas, subissent une blessure grave. Dans la plupart des cas, après avoir examiné la situation de près, les experts en sécurité constatent que la catastrophe aurait pu être facilement évitée grâce à une planification et à une préparation préalables.

***AdventureSmart* est un programme national grâce auquel on encourage les Canadiens ainsi que les visiteurs à s'informer et à aller s'amuser à l'extérieur. Il est administré par le Secrétariat national de recherche et de sauvetage et vise à réduire le nombre de situations de recherche et de sauvetage au pays et leur gravité. *AdventureSmart* sert à doter les gens des connaissances, des compétences et de l'équipement dont ils ont besoin pour s'adonner à leurs activités de plein air en toute sécurité.**

Selon les professionnels d'*AdventureSmart*, si les amateurs de plein air suivent les trois étapes suivantes, ils pourront accroître considérablement leurs chances de survie si jamais ils devaient se blesser ou se perdre :

1. **Planifiez** votre activité : avant de partir, dressez un itinéraire et laissez-en une copie à un ami ou à un proche.
2. **Renseignez-vous** : faites en sorte d'avoir les connaissances et les compétences nécessaires avant votre départ. Soyez conscient de vos limites et ne les dépassez pas.
3. **Emportez** des objets essentiels et sachez vous en servir.

Au www.adventuresmart.ca, vous trouverez une foule de conseils de sécurité en matière de randonnée pédestre, de VTT, de plongée autonome, de raquette, de spéléologie, de surf, etc. Vous pourrez également y consulter une liste de cours qui vous permettront d'améliorer vos compétences et vos connaissances et celles de votre famille. Si vous songez à faire un séjour en plein air, ne laissez rien au hasard : suivez les conseils que vous donne *AdventureSmart*. Bon voyage!

— Dr Darrell Menard, M.D., diplômé en médecine sportive

Health Promotion in the Canadian Forces
STRENGTHENING THE FORCES
ÉNERGISER LES FORCES
Promotion de la santé dans les Forces canadiennes

La réponse ci-dessus provient de l'équipe Énergiser les Forces. Envoyez toute question connexe à* +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull. *Seules les questions retenues feront l'objet de chroniques subséquentes.

Un programme INSPIRANT

L'Adjum Heidi Twellmann

PHOTO : Cpl Alexandre Paquin

Le sport est ce qui permet à l'adjudant-maître Heidi Twellmann de profiter au maximum du style de vie militaire. Cette dernière participe au *Programme des sports des FAC* depuis 18 ans. Elle a d'abord joué à la balle rapide aux niveaux régional et national, avant de devenir une excellente joueuse de volley-ball, ainsi qu'instructrice-chef et entraîneuse d'équipes de volley-ball féminines des FAC.

Cette année, la liste des nombreux exploits sportifs de l'Adjum Twellmann s'est allongée lors des Championnats nationaux de volley-ball des FAC, puisqu'on lui a décerné le Prix d'esprit sportif. Pour souligner cet honneur, nous nous sommes entretenus avec l'Adjum Twellmann de son dévouement au *Programme des sports des FAC* et du rôle du sport dans sa carrière militaire.

SUSCITER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE GRÂCE AU SPORT

Bien que le sport soit axé sur les exploits athlétiques, ce sont les liens entre les athlètes et le sentiment d'appartenance qui ont le plus marqué l'Adjum Twellmann.

« J'ai eu l'occasion de compétitionner au côté de femmes qui ont une carrière ou un grade différents des miens, dit-elle. Elles m'ont invitée dans leur univers, elles m'ont parlé de leurs expériences, elles m'ont encadrée, soutenue et encouragée et nous avons même pleuré ensemble. Elles font partie de ma famille élargie; ça me fait chaud au cœur de savoir que, où que je sois affectée, je connaîtrai probablement quelqu'un grâce à ma participation au *Programme des sports des FAC*. C'est très réconfortant de savoir que j'ai des amies partout au Canada. »

Les amitiés que l'Adjum Twellmann a nouées sur le terrain de volley-ball lui ont de plus permis d'établir un précieux réseau professionnel.

« Si j'ai des questions concernant le travail, je peux téléphoner à de nombreuses personnes compétentes, dans les trois éléments, pour leur demander conseil. »

ÉLARGIR SES HORIZONS SPORTIFS

Naturellement, le *Programme des sports des FAC* a également permis à l'Adjum Twellmann de grandir en tant que joueuse, instructrice-chef et entraîneuse. Elle a participé à chacun des championnats régionaux de volley-ball des FAC depuis 1999, en plus de jouer pour les cinq régions au cours de sa carrière militaire. Elle a par ailleurs compétitionné au niveau international de 2003 à 2009 en tant que membre de l'équipe de volley-ball féminin du CISM.

« Le *Programme des sports des FAC* m'a inspirée à me pousser en tant qu'athlète et à accorder une grande importance au conditionnement physique dans ma vie, affirme l'Adjum Twellmann. Le programme m'a également permis de vivre des expériences que je n'aurais pas pu vivre autrement, notamment les compétitions internationales en tant qu'athlète du CISM. Il n'y a rien qui puisse remplacer le sentiment qu'on ressent quand on marche avec ses coéquipières, vêtue de l'uniforme des FAC, et qu'on représente son pays. C'est pour moi l'expérience qui se rapproche le plus de celle des Jeux olympiques; ce sont nos olympiques militaires. »

Vous voulez en savoir plus sur le Programme des sports des FAC *dans votre collectivité? Communiquez avec l'équipe de conditionnement physique, de sports et de loisirs des PSP de votre région en visitant le* ***www.portailcommunautairefc.ca***. ♣

Le programme FORCE entre officiellement en vigueur

La période d'essai d'un an du programme FORCE, la nouvelle approche des FAC relative à la condition physique des militaires, a pris fin. En date du 1er avril, l'évaluation FORCE est devenue l'évaluation officielle de la condition physique dans les FAC.

L'évaluation FORCE, qui remplacera le test EXPRES des Forces canadiennes, créé il y a une trentaine d'années, a été éprouvée scientifiquement et conçue précisément à l'intention des FAC par le Directeur – Conditionnement physique des Programmes de soutien du personnel (PSP). Plutôt que d'évaluer la condition physique à l'aide d'exercices traditionnels comme les extensions de bras, les redressements assis, les tests de force de préhension et les courses d'endurance, le programme FORCE mesure la capacité des militaires d'exécuter des tâches courantes et essentielles qui sont exigeantes sur le plan physique et directement liées aux difficultés physiques qu'ils affrontent lors des opérations réelles.

Au cours des quatre épreuves de l'évaluation FORCE, les militaires doivent soulever des sacs de sable, faire une course-navette intermittente en transportant une charge, une course précipitée de 20 mètres et traîner des sacs de sable. On a choisi les tâches afin d'évaluer avec exactitude la capacité des militaires de mener à terme six tâches communes que les militaires doivent exécuter lors d'opérations régulières, nationales et expéditionnaires : transporter des piquets et du fil de fer, piocher et creuser, dégager des véhicules et transporter une civière.

En date du 31 mars, plus de 67 000 militaires des FAC avaient participé à l'essai de l'évaluation FORCE, dont le taux de réussite était de 94,2 p. cent. Tous les militaires feront l'objet d'une évaluation une fois par année et devront atteindre une norme minimale commune, peu importe leur sexe et leur âge.

Pour en savoir plus sur l'évaluation FORCE ou pour fixer un rendez-vous afin de tenter l'évaluation, communiquez avec un responsable du conditionnement physique des PSP ou avec votre chaîne de commandement.

Pour tout savoir au sujet du programme FORCE, visitez le **www.cfmws.com/fr/aboutus/psp/dfit/fitness/forceprogram/pages/default.aspx**. ♣

Un volontaire tente l'épreuve de traction de sacs de sable pendant l'étape rigoureuse de création de l'évaluation FORCE.

TENIR L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE EN BONNE SANTÉ

LE MONUMENT DU SOUVENIR DE L'AFGHANISTAN

En servant leur pays avec honneur, 161 Canadiens, soit 158 militaires, un diplomate, un entrepreneur du MDN et une journaliste, ont perdu la vie en Afghanistan. De plus, 43 soldats états-uniens ont sacrifié leur vie sous commandement canadien au cours des opérations en Afghanistan.

La création du Monument du souvenir de l'Afghanistan avait pour but de commémorer et d'honorer ces sacrifices. L'ouvrage se compose de 192 plaques représentant les 204 disparus. À l'origine, ces plaques faisaient partie du cénotaphe de l'aérodrome de Kandahar, une structure commémorative construite par les militaires pour honorer leurs camarades tués en Afghanistan.

LE CALENDRIER D'EXPOSITION DU MONUMENT

Le monument a d'abord été exposé à Trenton, en Ontario, le 4 mai, après quoi les familles de ceux tombés au champ d'honneur ont pu le voir dans le Hall d'honneur, le 9 mai, à l'occasion de la Journée nationale de commémoration.

Trois militaires des FAC, à savoir le capitaine Patrick Lottinville, le caporal Martin Labelle et l'adjudant-chef David Mahon accompagneront le monument lors de ses expositions au Canada.

Pendant sa carrière dans l'Armée canadienne, l'Adjuc Mahon s'est rendu en Allemagne, en Égypte et en Afghanistan. Toutefois, accompagner le monument revêt une importance particulière pour ce dernier : c'est l'occasion de clore une carrière de 41 ans dans les FAC.

« Travailler avec les militaires qui montent et démontent le monument, puis discuter de la raison d'être et de la signification de l'ouvrage avec les Canadiens, se révèle l'expérience la plus enrichissante de ma carrière, dit l'Adjuc Mahon. Mes tâches portent sur les aspects cérémoniel et militaire. Je crois que mes années dans le champ et sur les terrains de parade font de moi un excellent choix pour ce type de travail. »

À chaque arrêt, l'Adjuc Mahon travaillera avec un maximum de 20 personnes pour préparer le monument. Bien qu'on soit encore au début du calendrier d'exposition, l'incidence du monument sur les équipes est évidente aux différents emplacements. « Les membres des équipes comprennent qu'on leur donne la permission de participer à quelque chose qui sert à honorer leurs camarades tombés au champ d'honneur. On peut le constater dans les efforts déployés par le personnel. C'est inspirant de faire partie d'une équipe où chacun donne son 100 %. »

UNE VISITE PRIVÉE À WASHINGTON, D.C.

Avant que le Monument du souvenir de l'Afghanistan ne poursuive son périple au Canada, un arrêt a eu lieu à l'ambassade du Canada à Washington, D.C. Les familles du personnel états-unien dont on peut voir la photo sur le monument ont pu faire une visite privée le 22 mai. Une exposition publique s'est ensuite tenue du 23 au 26 mai, lors de laquelle des militaires et des civils ont admiré le monument.

Le Command Sergeant Major à la retraite Mark Oldroyd et sa femme Karen ont effectué un voyage de sept heures et demie, de Castroland, dans l'État de New York, pour voir le monument à Washington. M. Oldroyd a agi à titre sergent-major commandant du 171 Cavalry Squadron en Afghanistan. En 2010-2011, l'unité s'est jointe à la Force opérationnelle Kandahar, où elle a relevé de Canadiens comme le lieutenant-général Jonathan Vance et le major-général Dean Milner.

M. Oldroyd se souvient des plaques qu'on trouvait sur le cénotaphe de l'aérodrome de Kandahar, un lieu propice au recueillement. « Lorsque le commandant et moi nous nous rendions à une réunion, c'était parfois des moments difficiles. Nous y allions [au cénotaphe] et marchions entre les panneaux. Nous pouvions y lire de nombreux récits poignants. »

Au cours de ses deux déploiements à Kandahar en 2002 et en 2011, le lieutenant-colonel John Kallerson a aussi collaboré avec les FAC. En 2011, à titre d'aumônier du Commandement régional (Sud), il voyageait pour travailler avec les aumôniers canadiens déployés en Afghanistan.

Le service du Lcol Kallerson à l'étranger a constitué une leçon d'humilité et le militaire se réjouit d'avoir pu aider des soldats endeuillés. « Ils n'ont pas à avoir la foi, mais ils savent que les aumôniers sont toujours prêts à les écouter, à leur donner un moment de quiétude et à prononcer des paroles réconfortantes pour prier pour l'avenir, car nous savons tous qu'ils devront composer avec ça pour un long moment », dit le Lcol Kallerson.

LA FIN D'UN PÉRIPLE

La dernière affectation de l'Adjuc Mahon dans les FAC consistera à accompagner l'équipe aux derniers arrêts au Canada avant son retour à Ottawa, pendant la période du 5 au 12 novembre.

Pour en savoir plus sur le calendrier d'exposition du Monument du souvenir de l'Afghanistan, visitez le **www.forces.gc.ca/fr/honneurs-histoire-militaire-monuments/veille-monument-Afghanistan.page**.

Un officier des FAC et un invité se recueillent devant le Monument du souvenir de l'Afghanistan à l'ambassade canadienne, à Washington D.C., le 22 mai.

PROGRAMME D'ÉTHIQUE DE LA DÉFENSE — DEFENCE ETHICS PROGRAMME

Le Programme d'éthique de la Défense

Crouler sous les règlements

Il est trois heures du matin et, au beau milieu d'une autre nuit blanche, Isabelle Laroche finit par être à bout.

- Steve, tu fais vraiment pitié ces jours-ci, dit-elle à son mari. Combien de temps ça va durer encore?

- C'est le travail, répond Steve. Tu sais, la nouvelle directrice; j'ai jamais vu quelqu'un comme ça! Elle nous fait pas confiance. Elle supervise tout notre travail et exige qu'on lui donne une copie de toutes les demandes adressées au personnel et aux entrepreneurs.

Steve Laroche est agent de logistique à la retraite. Il est heureux d'avoir pu rester au MDN, où il occupe depuis cinq ans un poste civil de chef d'équipe d'approvisionnement. À vrai dire, il était heureux jusqu'à l'arrivée, un an plus tôt, de la nouvelle directrice, récemment promue, et murmure-t-on, choisie par le directeur général. Or, cette dernière acquiert rapidement la réputation de microgestionnaire.

- Elle passe par-dessus moi et ses autres gestionnaires régulièrement, confiant elle-même des tâches à des subalternes de trois à quatre niveaux hiérarchiquement inférieurs. Elle a établi tellement de nouveaux règlements et de procédures que presque tous les projets ne franchissent pas le seuil de la porte de son bureau.

Steve et ses collègues gestionnaires sont d'avis que la nouvelle patronne ne les respecte pas et n'a aucune confiance en leurs capacités de diriger. Le stress augmente et fait des ravages. Certains des employés de Steve ont quitté leur emploi, et l'équipe y a perdu en expérience. De plus, Steve passe tellement de temps à doter les postes vacants qu'il a à peine le temps de gérer sa charge de travail normale.

- Nous avons fait part de toutes ces préoccupations à la directrice, mais rien n'a changé, ajoute Steve.

Frustré et découragé, Steve a du mal à dormir. Il se sait bon gestionnaire, mais, dernièrement, il réfléchit beaucoup aux différentes possibilités qui s'offrent à lui.

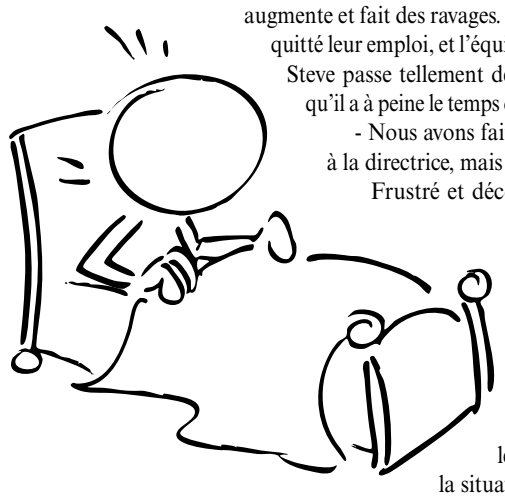

Imaginez que vous teniez une discussion en petit groupe à propos du scénario précédent. Tentez de cerner les questions éthiques soulevées par la situation.

Au sujet du scénario

On compte autant de styles de gestion qu'il y a de personnes qui occupent des postes de supervision. Dans les relations où il y a un rapport de force, les conflits de personnalités sont toujours délicats et difficiles à régler. Steve peut-il être sûr qu'il ne lui manque pas un élément d'information important qui expliquerait le comportement de sa directrice? Est-ce que les autres trouvent la façon de travailler de leur directrice aussi intolérable que lui?

D'entrée de jeu, il est important de nous demander si la directrice de Steve est motivée par de bonnes intentions sans avoir conscience qu'elle réduit l'efficacité opérationnelle de son groupe. À ce sujet, il pourrait être utile de consulter les autres gestionnaires qui relèvent de la directrice. Leurs tentatives pour freiner ses excès, le cas échéant, ont-elles porté des fruits?

Si les preuves indiquent que la directrice sait effectivement que son style est mal reçu, c'est qu'elle choisit de ne pas respecter le *Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FC*. Elle ne fait pas davantage preuve d'intendance ni d'excellence puisqu'elle ne donne aucune justification à son équipe et, de fait, elle semble miner la qualité du travail produit par le groupe. Steve devrait-il s'attaquer de front au problème si on ne l'a pas déjà fait? En vertu du principe selon lequel on « travaille ensemble en faisant preuve d'honnêteté, d'ouverture et de transparence », oui, Steve devrait agir. Voilà toutefois une conversation qui nécessiterait courage et tact, et, même si elle est peut-être vouée à l'échec, il vaudrait mieux la tenter. S'il le préfère, Steve dispose de certaines ressources organisationnelles dont il pourrait se servir pour se préparer à la discussion avec sa directrice ainsi qu'à d'autres étapes, notamment recourir aux Services de gestion informelle des conflits.

Si Steve travaille à la même direction depuis longtemps et qu'il y est grandement respecté, il a peut-être accès à un solide réseau de collègues influents, même si le directeur général est peu susceptible d'être son allié (une hypothèse raisonnable découlant du fait que la directrice aurait été « choisie par le directeur général »). Peut-il discrètement s'informer de ce que le directeur général sait ou perçoit des problèmes ou des faits concernant la directrice? Peut-il vérifier s'il y a des supérieurs qui veulent entendre ce qu'il a à dire au sujet de la directrice?

Si Steve prend des mesures officielles pour déposer une plainte, la tension risque de s'accroître, ce qui comporterait des risques pour lui. Les représailles contre lui sont peut-être interdites, mais, forcément, des accusations catégoriques et sévères risquent de détériorer davantage les relations (si la chose est possible!). Néanmoins, il se peut que Steve n'ait aucun autre choix, sinon de changer d'emploi (ou les deux). À moins que l'affectation de la directrice soit très brève, ne pas agir n'est pas une solution.

Envoyez vos commentaires à **ethics-ethique@forces.gc.ca**, de même que vos suggestions de futurs scénarios liés à l'éthique.

UN ANCIEN COMBATTANT se souvient du jour J

L'Adjum (ret.) Mervin Jones faisait partie du 1er Bataillon canadien de parachutistes pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Les Allemands avaient énormément de soldats et ils étaient prêts à se battre, sans quoi ils n'auraient pas envahi la région. Ceux qui disposent d'une force d'invasion disposent aussi d'une grande force de surface. Alors que faites vous? Vous allez derrière l'ennemi, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons atterri en territoire ennemi », raconte l'adjudant-maître (retraité) Mervin Jones, âgé de 91 ans, à propos de son saut en parachute en Normandie le jour J.

M. Jones faisait partie du 1er Bataillon canadien de parachutistes, élément de la force avancée parachuté au petit matin.

« Au nord de la France, les Allemands avaient établi une très bonne défense; ils avaient l'intention de demeurer à cet endroit pour le restant de leur vie. Nous avons réussi d'une façon ou d'une autre à nous rendre derrière eux et à supprimer cette défense. Ensuite, les alliés ont pu traverser la Manche et attaquer les Allemands de front. »

M. Jones était le deuxième parachutiste à sauter. Le premier a quitté l'avion après avoir reçu le feu vert. M. Jones, s'apprêtant à sauter à son tour, a dû patienter parce que le feu était passé au rouge. S'il n'avait pas attendu, il aurait atterri dans un champ de mines.

L'avion n'ayant jamais ralenti comme c'était prévu, les parachutistes ont dû sauter d'une hauteur moindre. Bien qu'il se soit blessé aux genoux en atterrissant dans l'obscurité de l'aube, M. Jones est resté en service actif presque jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il a subi une intervention chirurgicale seulement des années plus tard, au Canada.

Après leur saut et une fois le secteur pris, les parachutistes ont fait le tour de l'endroit la nuit et ont aperçu une jeune fille qui pleurait. C'était une des trois filles d'une famille dont M. Jones s'occuperait en partageant sa nourriture. L'ancien combattant communique d'ailleurs encore avec la plus jeune, Jeannine Punelle, maintenant octogénaire. Il la visite lorsqu'il retourne en France.

M. Jones a rencontré sa future femme, Bridget Howes, à Londres, pendant son instruction lors de la Seconde Guerre mondiale. M. Jones et Mme Howes se sont mariés peu après. « Je suis tellement content d'y retourner, je suis excité en diable. Je pense que s'ils n'avaient pas trouvé les fonds nécessaires, j'y serais allé à la nage! De plus, ma tendre épouse vient du pays de Galles. »

La carrière militaire de l'Adjum (ret.) Mervin Jones a commencé juste après son 18e anniversaire.

Bien qu'impatient de partir, M. Jones sait qu'il lui sera difficile de visiter les cimetières et de se souvenir de ses compagnons d'armes, particulièrement ceux qui relevaient de lui.

« Le régiment a perdu énormément de soldats. Il y avait Johnny. Il travaillait pour moi. J'étais caporal, il était soldat. C'était un de mes gars, puis il s'est fait tirer dessus et est mort. Ça te frappe de plein fouet. »

La carrière militaire de M. Jones a débuté juste après son 18e anniversaire, lorsqu'il s'est joint à l'artillerie. On l'a affecté à Salisbury Plain, en Angleterre, pour qu'il y suive son instruction. Peu après, il a subi des blessures dans un accident. Pendant son séjour à l'hôpital, M. Jones a entendu dire qu'on était à la recherche de parachutistes francophones. Ayant grandi à Hull, au Québec, il était le candidat idéal.

Plus tard dans sa carrière militaire, M. Jones s'est joint à la police militaire et a servi pendant la guerre de Corée, en 1951. En 1973, devenu adjudant-maître, il a pris sa retraite et a pu se concentrer sur ses activités de bénévolat. M. Jones a fait du scoutisme une activité familiale. Tous ses enfants ont participé au mouvement scout. Il est d'ailleurs bénévole pour Scouts Canada depuis près de 50 ans.

LE RADAR
À POLARISATION CROISÉE, OUTIL DE DÉTECTION DES NAVIRES

Lorsqu'une équipe de scientifiques de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) a commencé à analyser les données d'une expérience pour mieux comprendre la capacité de détection de navires de RADARSAT-2, les résultats obtenus en ont surpris plus d'un.

On croyait à l'époque que le radar à polarisation croisée (un appareil qui permet de combiner les ondes radars polarisées horizontalement et verticalement) ne fournissait pas de données utiles relatives à la surface de l'océan et à la vitesse du vent. Toutefois, en examinant les données de plus près, on s'aperçoit que c'est le contraire.

« Grâce à l'écho en polarisation croisée, on connaît immédiatement la vitesse du vent. On n'a pas à tenir compte de la direction du vent ni de la géométrie d'acquisition. La corrélation est extrêmement forte », affirme M. Paris W. Vachon, Ph. D., chef de projet à RDDC.

LE RADAR À POLARISATION CROISÉE

Si l'on connaît la vitesse du vent, on sait comment utiliser le radar pour déterminer la position de navires. Dans les images produites par un radar à polarisation croisée, les navires sont représentés par des pixels brillants dans un grand bruit de fond, soit la surface océanique. Une surface complexifiée par le vent, la température et les courants peut rendre très technique la détection de navires; c'est un peu comme chercher des aiguilles dans une botte de foin de la taille d'un océan qui change tout le temps de forme.

Il s'avère que le recours au radar à polarisation croisée présente des avantages considérables lorsqu'il s'agit de distinguer les navires en mer des échos provenant du plancher océanique. En comprenant mieux la relation entre la vitesse du vent et les échos de l'océan dans les images des radars à synthèse d'ouverture, la Marine royale canadienne peut améliorer la précision de ses moyens de détection de navires.

Le radar à polarisation croisée s'est aussi révélé extrêmement utile pour accroître la fiabilité des prévisions relatives au trajet des ouragans. Environnement Canada et des organismes de nombreux pays ont d'ailleurs commencé à utiliser ce type de radar après la publication des résultats.

L'UTILITÉ OPÉRATIONNELLE

RDDC est conscient que l'utilité opérationnelle représente ce qui compte le plus pour le MDN. Grâce à une bonne compréhension des facteurs physiques, RDDC a réussi à créer des algorithmes simples et pratiques afin d'obtenir des renseignements utiles qui servent aux opérations et qu'on utilise régulièrement.

« Y a-t-il un navire à cet endroit? Quelle est la vitesse du vent? Comment sont les vagues à la surface de l'océan? Voilà les questions d'importance », affirme M. Vachon.

La recherche sur les radars spatiaux de RDDC a servi aux opérations au moyen de nombreux projets de collaboration nationale et internationale, en particulier le projet d'investissement Polar Epsilon du MDN. Les conseils de RDDC sur les nouveaux modes de faisceaux, appelés modes du radar de surveillance maritime par satellite (RSMS) et intégrés à RADARSAT-2, ont permis d'améliorer considérablement les images utilisées pour détecter les navires dans de très grandes régions.

« Le développement des modes RSMS a permis de trier les données contradictoires et d'élargir le champ balayé par le radar, tout en détectant des navires d'au moins 25 mètres. Ces deux avantages engendrent la réduction des exigences relatives aux images et, par conséquent, la réduction des coûts de la surveillance d'une région par radar », explique le capitaine de corvette Chad Kabatoff, directeur du projet Polar Epsilon 2, de la Direction générale – Espace.

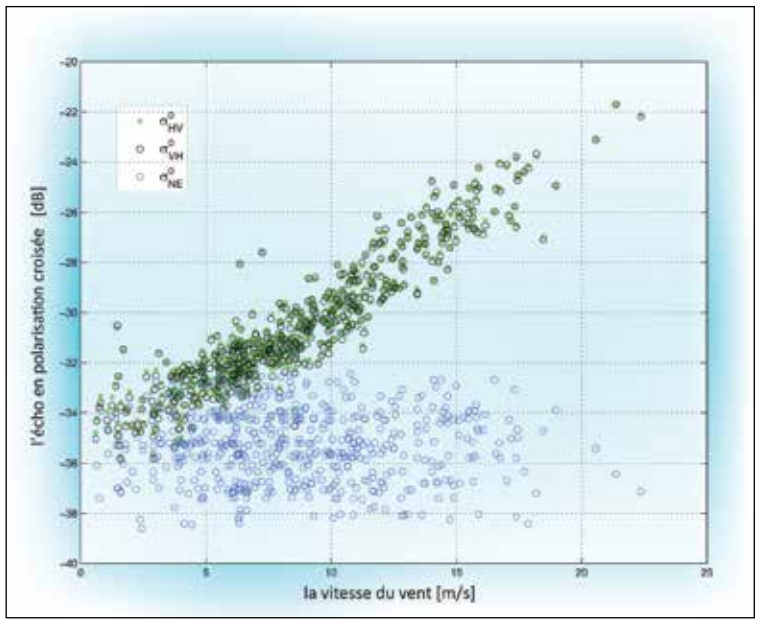

Les points verts montrent comment la puissance du signal rétrodiffusé en polarisation croisée à partir de la surface océanique augmente de façon essentiellement linéaire en fonction de la vitesse du vent. Les points bleus représentent le bruit de fond de l'instrument, afin qu'on puisse en distinguer le signal d'intérêt.

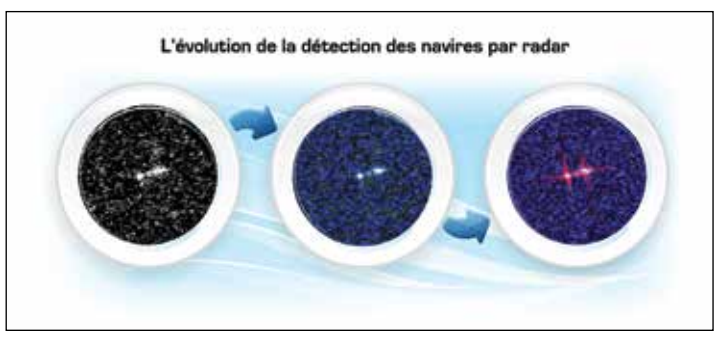

PHOTO : MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd. – Tous droits réservés

Ci-dessus, on peut voir des images de radar à polarisation simple (à gauche), à double polarisation (au centre) et à polarisation circulaire (à droite).

PEINTURE : New York State Military Museum

La bataille de Lundy's Lane figure parmi les plus grands affrontements de la guerre de 1812, parce qu'elle a permis d'arrêter l'avancée des États-Unis vers le Haut-Canada. Les États-Uniens se repliant vers le fort Érié, le général britannique Drummond les a poursuivis et a assiégé le fort, mettant ainsi fin à la dernière invasion de la province.

LE 200e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE
la plus sanglante de la guerre de 1812

À la fin du printemps 1814, les États-Unis apprennent que les Britanniques et leurs alliés ont triomphé de la France en Europe et peuvent maintenant envoyer beaucoup plus de soldats et de navires au Canada. Ils savent qu'ils ont une dernière chance d'envahir le sud du Haut-Canada. Ce territoire pourrait leur être cédé s'ils l'occupaient avec force au moment de signer le traité de paix. C'est ainsi que s'amorce une autre invasion de Niagara.

Le 3 juillet 1814, une force états-unienne débarque près du fort Érié, le capture rapidement et se dirige vers le fort George. Le 4 juillet, elle atteint une position au sud de la rivière Chippawa, sur la route menant à Niagara. Le lendemain, le groupe de 3 500 hommes, commandé par le général Jacob Brown, subit l'attaque d'une force britannique d'environ 2 100 hommes, composée de réguliers, de miliciens et d'alliés autochtones.

Quoiqu'inférieurs en nombre, les Britanniques s'attendent à ce que leurs adversaires retraitent en les voyant s'avancer vers eux. Toutefois, les envahisseurs se sont exercés et entraînés durant l'hiver et leur professionnalisme est à la hauteur de celui de l'armée britannique. Repoussée, celle-ci subit de lourdes pertes. Les Anglais se retirent donc au-delà de la rivière Chippawa avant de reculer jusqu'au fort George et au nouveau fort Mississauga, dans la ville de Niagara. L'armée du Gén Brown s'occupe de ses nombreux morts et blessés et organise son ravitaillement, puis elle soutient un siège peu structuré au fort George. Le général attend l'arrivée du commodore Chauncey, dont les navires doivent bombarder les positions britanniques aux forts George, Mississauga et Niagara. Or, voyant que la flotte n'arrive pas, le Gén Brown se retire vers sa base d'approvisionnement, près de Chippawa. Les Britanniques le suivent et établissent une position défensive à Lundy's Lane, où se trouve aujourd'hui Niagara Falls, en Ontario.

UN AFFRONTEMENT MORTEL

Le 25 juillet 1814, des forces des deux camps s'affrontent lors d'une rencontre explosive.

La bataille de Lundy's Lane figure parmi les combats terrestres les plus impitoyables de la guerre de 1812, en plus d'être l'une des batailles les plus meurtrières en sol canadien, entraînant un nombre élevé de victimes des deux camps. Quelque 1 800 hommes perdent la vie ou subissent des blessures pendant l'affrontement. Au moment où les États-Uniens se lancent vers l'avant, l'armée britannique, composée entre autres de réguliers canadiens, de miliciens et d'alliés autochtones, se bat bravement pour défendre sa position afin d'empêcher les soldats ennemis de gagner plus de terrain vers le nord. Les combats à courte portée prennent fin vers minuit, lorsque la noirceur et l'épaisse fumée empêchent les soldats de poursuivre la lutte mortelle.

En raison des combats sanglants au fort Érié et à Lundy's Lane, des régiments territoriaux de soldats de la Force régulière du Canada (notamment le Glengarry Light Infantry et le 104e régiment de fantassins du Nouveau-Brunswick) et le bataillon de la milice incorporée du Haut-Canada ont reçu l'inscription au drapeau NIAGARA en récompense de leurs actions et de leur service exemplaire à Lundy's Lane et pendant la campagne de Niagara de 1814. Le gouvernement du Canada a récemment accordé l'inscription NIAGARA au drapeau de leurs successeurs de l'Armée canadienne.

La bataille de Lundy's Lane est aussi appelée la bataille des chutes Niagara, puisque les combats se sont déroulés à deux kilomètres à l'ouest des chutes.

À l'endroit où a eu lieu la bataille de Lundy's Lane, aujourd'hui appelé Drummond Hill, on trouve le cimetière du même nom, où de nombreuses victimes de la bataille reposent, de même que Laura Secord, héroïne canadienne de la guerre de 1812, qui y a été ensevelie après sa mort, en 1868.

Summertime Training

L'entraînement estival

EX SABER STRIKE:

SABER STRIKE 2014, is a long-standing, multilateral, multifaceted, U.S. Army- Europe-led security cooperation exercise. Soldiers from 3rd Battalion, Princess Patricia's Canadian Light Infantry based in Edmonton, Alberta joined more than 2,000 personnel, including 45 already-deployed Canadian soldiers participating in this annual exercise which is being held this year in Latvia, Estonia, Poland and Lithuania.

L'EX SABER STRIKE :

SABER STRIKE 2014 est un exercice multilatéral et multidimensionnel de coopération en matière de sécurité mené depuis longtemps par l'Armée des États-Unis en Europe. Un contingent de soldats du 3e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, basé à Edmonton, en Alberta, s'est joint à plus de 2 000 militaires, dont 45 soldats canadiens, qui participent à l'exercice annuel, qui se tient cette année en Lettonie, en Estonie, en Pologne et en Lituanie.

PHOTO: Sgt Bern LeBlanc

Corporal Leadbetter of 3 PPCLI swims for 20 meters as part of helicopter cast training in the Oleszno training area in Poland on June 13.

Le Cpl Leadbetter, du 3 PPCLI, franchit 20 mètres à la nage pendant un exercice de largage par hélicoptère effectué dans le secteur d'entraînement d'Oleszno, en Pologne, le 13 juin.

PHOTO: Sgt Bern LeBlanc

Sgt Rosentreter and Pte Camiot of 3 PPCLI watch their arcs of fire while securing the Ziemsko Airfield in Poland, as part of Exercise SABER STRIKE on June 11.

Le Sgt Rosentreter et le Sdt Camiot, du 3 PPCLI, montent la garde lors de la prise de l'aérodrome de Ziemsko, en Pologne, pendant l'exercice SABER STRIKE, le 11 juin.

PHOTO: MCpl Cpic Marc-Andre Gaudreault

Paratroopers from 3 PPCLI jump from a Black Hawk Helicopter during helicopter casting training in the Oleszno training area of Poland, on June 14.

Des parachutistes du 3 PPCLI sautent d'un hélicoptère Black Hawk pendant un exercice de largage dans le secteur d'entraînement d'Oleszno, en Pologne, le 14 juin.

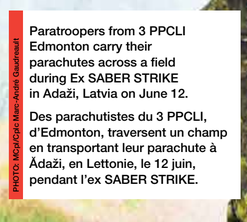

PHOTO: MCpl Cpic Marc-Andre Gaudreault

Paratroopers from 3 PPCLI Edmonton carry their parachutes across a field during Ex SABER STRIKE in Adaži, Latvia on June 12.

Des parachutistes du 3 PPCLI, d'Edmonton, traversent un champ en transportant leur parachute à Ādaži, en Lettonie, le 12 juin, pendant l'ex SABER STRIKE.

Pte Mann of 3 PPCLI shoots a bearing with a Suunto compass during navigation training in the Oleszno training area of Poland, on June 15.

Le Sdt Mann, du 3 PPCLI, prend un relevé au moyen d'une boussole Suunto pendant l'entraînement en orientation mené dans le secteur d'entraînement d'Oleszno, en Pologne, le 15 juin.

PHOTO: MCpl Cpic Marc-Andre Gaudreault

Corporal Bruno St-Jean from 3 PPCLI, Edmonton receives the Latvian parachutist wings from Lieutenant General Raimonds Graube, Chief of Defence of Latvia during Exercise SABER STRIKE in Ādaži, Latvia on June 12.

Le Lgén Raimonds Graube, chef de la Défense de la Lettonie, remet au Cpl Bruno St-Jean, du 3 PPCLI, d'Edmonton, un brevet de parachutisme letton, à Ādaži, en Lettonie, le 12 juin, pendant l'ex SABER STRIKE.

OP REASSURANCE:

The Government of Canada is committed to working with its NATO Allies to promote security and stability in Central and Eastern Europe.

Operation REASSURANCE refers to the military activities undertaken by the CAF to support NATO Reassurance Measures through the provision of military capabilities for training, exercises, demonstrations and assigned NATO tasks.

L'OP REASSURANCE :

Le gouvernement du Canada s'engage à travailler avec ses alliés de l'OTAN afin de favoriser la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Grâce à l'op REASSURANCE, le Canada soutient les mesures d'apaisement de l'OTAN en affectant des forces militaires à l'entraînement, aux exercices, aux manœuvres et aux tâches de l'organisation.

PHOTO: LS/MAT1 ALEX ROY

Aviation Technicians, Cpls Tommy Fortier (left) and Jonathan Germain perform maintenance aboard a CF-18 Hornet on June 11, in CâmpiaTurzii, Romania where members of Canadian Air Task Force Romania are participating in Op REASSURANCE.

Les Cpl Tommy Fortier (à gauche) et Jonathan Germain, techniciens en aéronautique, procèdent à l'entretien d'un CF-18 Hornet, le 11 juin, à Câmpia Turzii, en Roumanie, où les militaires de la force opérationnelle aérienne du Canada en Roumanie participent à l'op REASSURANCE.

PHOTO: Cpl Michael Bastien

A Danish sailor on the bridge of Her Danish Majesty's Ship *ESBERN SNARE* relays information during a sail past with HMCS *Regina* during Op REASSURANCE on June 12 in the Mediterranean Sea.

Un marin transmet des renseignements à bord du navire danois de Sa Majesté *Esbern Snare,* qui croise le NCSM *Regina* dans la mer Méditerranée, le 12 juin, pendant l'op REASSURANCE.

PHOTO: Cpl Michael Bastien

Chief Admin Anders Fredenksen and Sgt Henning Jensen fold a Canadian Flag on the bridge of Her Danish Majesty's Ship *ESBERN SNARE* after conducting a sail past with HMCS *Regina* during Op REASSURANCE on June 12, in the Mediterranean Sea.

Le chef admin Anders Fredenksen et le Sgt Henning Jensen plient un drapeau du Canada à bord du navire danois de Sa Majesté *Esbern Snare*, après avoir croisé le NCSM *Regina* dans la mer Méditerranée, le 12 juin, pendant l'op REASSURANCE.

PHOTO: Cpl Patrick Blanchard

Members of 1st Battalion, R22eR form a human chain to transfer their equipment on to the French Navy ship Le *Mistral* during Ex LION MISTRAL 2014 in Halifax, N.S. on June 16.

Des militaires du 1 R22eR chargent leur équipement à bord du *Mistral*, navire de la Marine française, pendant l'exercice LION MISTRAL 2014, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 16 juin.

PHOTO: Cpl Patrick Blanchard

Members of 1st Battalion, R22eR board their light armoured vehicles on the French Navy Ship Le *Mistral* for Ex LION MISTRAL 2014 in Halifax, N.S.

À Halifax, en Nouvelle-Écosse, des soldats du 1 R22eR chargent des véhicules blindés légers à bord du *Mistral*, navire de la marine française, en vue de l'exercice LION MISTRAL 2014.

EX LION MISTRAL:

Approximately 200 Canadian Army soldiers from 5 Canadian Mechanized Brigade Group in Valcartier, Qc took part in Ex LION MISTRAL alongside members of the French Navy and Royal Canadian Air Force in Gaspé, Qc.

L'EX LION MISTRAL :

Environ 200 soldats de l'Armée canadienne provenant du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada, basé à Valcartier, au Québec, ont participé à l'exercice LION MISTRAL, à Gaspé, au Québec, en compagnie de militaires de la Marine française et de l'Aviation royale canadienne.